



Centre pour la Démocratie,
le Développement et la
Culture en Afrique



RAPPORT ANNUEL 2020

Construire des partenariats collaboratifs pour la promotion de communautés pacifiques et sécurisées en Afrique



Centre pour la Démocratie,
le Développement et la
Culture en Afrique

RAPPORT ANNUEL 2020

Construire des partenariats collaboratifs pour la promotion de communautés pacifiques et sécurisées en Afrique

2020 en images



Table des matières

Liste des acronymes	6
A propos du Gorée Institute.....	7
I. Bilan des progrès réalisés en 2020	10
II. Aperçu programmatique	14
A. Gouvernance et Processus Politiques	15
B. Consolidation de la Paix et Prévention des Conflits	33
III. Partenariats stratégiques	50
1. Programme « Power of Dialogue » - PoD 2021-2025	50
2. The Charter Project Africa - CPA 2021-2023	51
IV. TERAL: Instrument d'autofinancement du Gorée Institute	54
V. États Financiers.....	56
VI. Perspectives et défis institutionnels	58
VII. Partenaires 2020	60
VIII. Publications	62
IX. Conseil d'administration	66

Liste des acronymes

ACDEG	: Charte Africaine de la Démocratie, des Elections et de la Gouvernance
ACDEG	: African Charter on Democracy Elections and Governance
AGA	: Architecture de Gouvernance Africaine
AGR	: Activités Génératrices de Revenus
ANC	: African National Congress
CEDEAO	: Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CEMI	: Centre des Etudes Méditerranéennes et Internationales
CENI	: Commission Electorale Nationale Indépendante
CIFOP	: Centre International de Formation Pratique
CNRA	: Conseil National de Régulation de l'Audiovisuel
CODEL	: Convention des organisations de la société civile pour l'Observation Domestique des Elections
CPA	: Charter Project Africa
CPCC	: Cadre de Prévention de Conflit de la CEDEAO
DWF	: Democracy Works Foundation
ECPDM	: European Centre for Development Policy Management
EPD	: Partenariat Européen pour la Démocratie
FPACL	: Fonds de Péréquation et d'Appui aux Collectivités Locales
FSTP	: Soutien Financier à des Tiers
GORIN	: Gorée Institute
GPPAC	: Global Partnershp for the Prevention of Armed Conflict
GRM	: Gouvernance des Ressources Minérales
ICS	: Industries Chimiques du Sénégal
IGD	: Initiatives de Gouvernance Démocratique
MAE	: Ministère des Affaires Etrangères
NIMD	: Netherlands Institute for Multiparty Democracy
OIP	: Organisation d'Intérêt Public
OSC	: Organisation de la Société Civile
OSIWA	: Open Society Initiative for West Africa
OUA	: Organisation de l'Unité Africaine
PAI	: Plans d'Action d'Investissements (PAI)
PME	: Petites et Moyennes Entreprises
PMI	: Petites et Moyennes Industries
POD	: Power of Dialogue
POV	: Power of Voices
RSE	: Responsabilité Sociétale d'Entreprise
SGO	: Sabodala Gold Operations
TDC	: Théorie du Changement
UA	: Union Africaine
UCAD	: Université Cheikh Anta Diop
UE	: Union Européenne

A propos du Gorée Institute

Le Gorée Institute est né le 25 juin 1992, lors d'une cérémonie solennelle présidée par son Excellence M. Abdou Diouf, Président de la République du Sénégal, appuyé par M. Salim Ahmed Salim, secrétaire Général de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA). Un groupe d'Africains dévoués aux idéaux de progrès, de justice et de liberté, croyant fermement en la coopération et en l'autosuffisance est à l'origine de la création du Gorée Institute.

La proposition de l'Institut, formulée en premier lieu par le Président Abdou Diouf, est survenue au cours de la célèbre rencontre de Dakar pour la démocratie en Afrique du Sud, organisée en 1987 par les leaders de l'African National Congress (ANC) alors en exil et un groupe d'Afrikaners progressistes et libéraux. Cette rencontre financée par la Fondation Danielle Mitterrand et la Fondation Soros, a bénéficié de la présence et du soutien d'Africains venus d'autres régions du continent et a largement contribué à l'instauration de la démocratie en Afrique du sud en 1994 : une solution africaine à un problème africain.

Le Gorée Institute est une Organisation d'Intérêt Public (OIP) indépendante, panafricaine, bénéficiant d'un statut diplomatique, garant de son intégrité. Ni son indépendance, ni son intégrité ne sont négociables : le Conseil d'Administration panafricain dans sa composition est dépositaire de l'autorité et du pouvoir de décision de l'organisation.

VISION

Le Gorée Institute œuvre à l'avènement d'une Afrique paisible, juste et prospère, plus présente sur la scène internationale, dotée de sociétés engagées, d'institutions fortes et de citoyens ouverts et autosuffisants, avec des États démocratiques et efficaces, des entreprises prospères et transparentes ainsi qu'une société civile indépendante et engagée.

MISSION

Notre mission est de promouvoir l'émergence de sociétés justes, paisibles et autosuffisantes en Afrique. Nous la réalisons en nous efforçant d'élargir la gamme des paradigmes, des outils, du savoir-faire et des connaissances pouvant promouvoir l'émergence de sociétés paisibles et autosuffisantes. Dans ce but, nous renforçons également les capacités des institutions et des individus qui constituent ces sociétés et qui œuvrent pour leur établissement. Ce faisant, nous optimisons l'utilisation des ressources humaines, créatrices et financières du continent, tout en exploitant et en adaptant les meilleures pratiques venant d'ailleurs.

VALEURS

Le dévouement de l'ensemble du personnel à l'Institut et à sa mission constitue notre principal atout. L'innovation, la créativité, la pensée critique ainsi que la participation aux réseaux d'action sont, par excellence, nos valeurs, compétences et activités essentielles.

OBJECTIFS STRATEGIQUES

Par la recherche, la facilitation et l'intervention, l'Institut vise :

- Le renforcement du dialogue politique et l'enracinement de la paix ;

- La prévention des conflits ainsi que le soutien aux personnes et institutions travaillant au niveau national, sous régional et régional pour développer une solution efficace aux problèmes sociaux et politiques liés à la consolidation de la paix ;
- L'amélioration de la gouvernance politique et des processus électoraux ;
- La mise en valeur de la créativité humaine, artistique et économique du continent.

NOTRE APPROCHE

Nos programmes, nos activités et notre identité institutionnelle sont nourris par trois éléments indispensables et interdépendants : la recherche, le renforcement des capacités et l'intervention. La recherche qui nous permet de promouvoir la production intellectuelle et artistique ; ainsi que de favoriser une approche visionnaire et préventive aux problèmes et défis contemporains ; le renforcement des capacités sur la base des connaissances générées pour ainsi améliorer les compétences et l'expertise des citoyens, condition nécessaire pour un engagement futur ; et l'intervention qui nous permet d'agir souvent sur les résultats des phases de réflexion et de recherche pour une facilitation ou plaidoyer efficace. Le Gorée Institute n'adopte pas d'approche activiste. Il est une organisation facilitatrice et catalyseur s'appuyant sur le principe fondamental de la relation collaborative.

NOS DOMAINES D'INTERVENTION

- Gouvernance et processus électoraux
- Média et prévention des conflits
- Leadership des Jeunes et la prévention des conflits
- Leadership, Femme, paix et sécurité
- Gouvernance des ressources naturelles et prévention des conflits ;
- Prévention extrémisme violent.



RAPPORT ANNUEL 2020

I

BILAN DES PROGRÈS RÉALISÉS EN 2020

I. Bilan des progrès réalisés en 2020

1. Dans le cadre de sa vision stratégique, le Gorée Institute continue de se positionner en tant qu'organisation de la société civile crédible avec un état d'esprit positif pour accompagner les efforts de la CEDEAO avec son expertise thématique qui favorise la consolidation de la paix, le renforcement de la démocratie par la formation transformative, la coordination de la médiation, la facilitation du plaidoyer et du dialogue, ainsi que le renforcement des capacités à travers la sous-région de l'Afrique de l'Ouest.
2. Pour rappel, l'année 2019 a coïncidé avec la fin d'un cycle de financement et l'adoption par le Conseil d'Administration du Plan Stratégique 2020-2023. Par conséquent, l'objectif principal de la Direction du Gorée Institute le long de l'année 2020 a été de nouer un partenariat de collaboration afin de mobiliser des ressources financières opérationnelles et stratégiques pour assurer la pérennité organisationnelle du Gorée Institute. Opérationnel signifie la capacité de couvrir les coûts de fonctionnement et les projets en cours pour l'année 2020 et stratégique signifie, planifier à l'avance afin d'assurer le financement au moins pour 2021-2023 à la lumière du document stratégique 2020-2023 du Gorée Institute.
3. Le Gorée Institute a été durement touché par la pandémie de COVID-19 qui s'est propagée dans le monde entier, entraînant à la fois des obstacles à la continuité du travail et des défis sociaux et financiers. A l'instar de nombreuses organisations, l'un des principaux problèmes générés par la pandémie est le fardeau supplémentaire de la lutte pour le relèvement et la raison d'être de l'Institut, combinée à la forte concurrence pour des ressources limitées due au fait que les bailleurs sont devenus plus réservés dans leurs habitudes de dépenses. En raison de sa durée et du fait que la pandémie a mis en péril le Gorée Institute, l'une des principales décisions anticipées en cette période de crise financière a été de mettre tout le personnel au chômage partiel et, par conséquent, de réduire de 30% leur salaire net de mai à novembre 2020. Pour son engagement et son professionnalisme, le personnel dans son ensemble, mérite des remerciements spéciaux.
4. Malgré la COVID-19 qui a lourdement impacté les activités de **TERAL** qui fournit généralement 15 à 20% du budget annuel du Gorée Institute et qui nous permet de couvrir annuellement les dépenses courantes, le Gorée Institute a réussi à obtenir des subventions de **Humanity United**, **Ford Foundation**, **OSIWA** et l'**Institut Néerlandais pour la Démocratie Multipartite (NIMD)**. Ces subventions nous ont permis de couvrir à la fois les coûts des projets et les dépenses courantes pour l'année 2020.
5. Par conséquent, au cours de l'année 2020, le Gorée Institute a mis en œuvre des programmes de recherche, de supervision et de tables rondes régionales de dialogue politique dans le domaine de la consolidation de la paix, la prévention des conflits et également la gouvernance et les mécanismes politiques. Les séries de recherches ont concerné le suivi de la perception des citoyens sur les ressources naturelles au Sénégal (surveillance, films documentaires, graphisme animé...), le suivi de la perception des citoyens sur la gouvernance au Bénin, la surveillance de la stabilité institutionnelle au Mali, au Niger et au Burkina Faso, les perspectives politiques au Sahel, les valeurs sociétales et le système politique au Burkina Faso. En plus de ces activités de recherche, le Gorée Institute a réussi à déployer des missions sur le terrain à Thiès, Matam et Kédougou, trois régions principales d'exploitation des ressources naturelles au Sénégal, dans le but de renforcer les dialogues communautaires avec les citoyens locaux afin de favoriser de meilleurs échanges, plus inclusifs et productifs sur les questions importantes de

développement des ressources au niveau local.

6. Investir dans le dialogue multipartite pour évaluer la stabilité démocratique et la paix en Afrique est un élément crucial du travail du Gorée Institute. Nous pensons que les dialogues qui rassemblent les acteurs de la société civile, les agences gouvernementales, les groupes communautaires, les acteurs politiques et les institutions régionales pourraient réduire les conflits locaux, produire un accord et influencer les priorités des gouvernements ou des organismes régionaux et renforcer l'engagement des parties prenantes de manière à répondre aux besoins des citoyens en matière de paix et de stabilité. A cet égard, malgré l'impact négatif de la COVID-19, le Gorée Institute a réussi à organiser avec succès deux tables rondes régionales en décembre 2020 sur la stabilité démocratique comme solution pour la consolidation de la paix en Afrique de l'Ouest et une autre sur le partage de bonnes pratiques sur la gouvernance des ressources naturelles en Afrique de l'Ouest.
7. Pour l'année 2021, un changement s'annonce, et l'espoir est permis. Notre stratégie de financement consiste à nouer des partenariats solides avec des organisations fortes pour répondre aux appels à propositions du Ministère Néerlandais des Affaires Étrangères (MAE) et de l'Union Européenne (UE). Ce processus a duré une année entière. En conséquence, le Gorée Institute a réussi à obtenir près de 80 % de son budget annuel pour la période 2021-2025.
8. Par ailleurs, le Gorée Institute, au cours de l'année 2020, a procédé à une mise à jour de son Code d'éthique et d'intégrité. La principale nouveauté demeure l'intégration dans le Code de la fonction de Conseiller en matière d'intégrité. L'objectif est de prévenir ou d'atténuer les éventuels dommages le plus tôt possible, à l'intérieur ou à l'extérieur de l'Institut, qui peuvent résulter d'une mauvaise conduite du personnel ou d'erreurs dans le système. Sur la base des dénonciations des employés (lanceurs d'alertes), le Conseiller en matière d'éthique et d'intégrité agira en premier lieu en tant que médiateur pour donner suite à tous les griefs signalés et s'assurera qu'ils sont traités de manière résolue et équitable. Le Conseiller en matière d'éthique et d'intégrité soumet un rapport annuel, notamment sur les points suivants: *corruption et concussion, conflit d'intérêts, comportement répréhensibles (harcèlement ou abus d'autorité), détournement de fonds, fraude et malversation, violation des droits de l'homme, etc. Par conséquent, le Conseiller en matière d'éthique et d'intégrité agira comme un médiateur externe. Il est soumis à un devoir de réserve dans toutes ses relations avec le Gorée Institute et garde la confidentialité lorsqu'il reçoit des informations.*
9. En conclusion, avec la COVID-19 en 2020, l'ensemble du personnel a expérimenté un parcours difficile pour changer le Gorée Institute et les mentalités dans le but ultime d'atteindre une plus grande pérennité et d'établir de nouveaux partenariats de collaboration pour la paix et la stabilité en Afrique. À cet égard, nos cinq principales priorités pour l'année 2021 sont les suivantes :
 - Poursuivre l'établissement de partenariats de collaboration avec des institutions crédibles qui travaillent dans le domaine de la démocratie, de la gouvernance, de la consolidation de la paix et de la prévention des conflits en Afrique.
 - Mettre en œuvre le Programme « Power of Dialogue » 2021-2025 et celui du Charter Project Africa 2021-2023.
 - Mobiliser des ressources pour réaliser des programmes supplémentaires dans le domaine de la stabilité démocratique, de la paix et de la prévention des conflits, en mettant l'accent sur les jeunes et les femmes.
 - Renforcer les capacités du personnel par le recrutement et la formation pour une meilleure

performance et une équipe plus professionnelle.

- Continuer à travailler pour améliorer le Plan Stratégique Régional 2021-2025 avec des objectifs régionaux spécifiques et clairs, des jalons et des indicateurs, qui peuvent être utilisés comme cadre pour les activités régionales et la levée de fonds.
- Accentuer nos efforts de capitalisation, de communication et de plaidoyer, notamment par le lancement d'une identité visuelle, d'un site web et d'un bulletin d'information périodique, mais aussi et surtout la stratégie de communication digitale.

10. Enfin, la confiance infaillible des partenaires du Gorée Institute est capitale et va continuer de propulser l'Institut dans son rôle de capacitation, de facilitateur et de catalyseur. Voici donc l'occasion de renouveler toute notre gratitude à nos partenaires financiers, notamment la Fondation Ford, OSIWA, Humanity United, NIMD, l'Union européenne et le Ministère des Affaires Étrangères des Pays-Bas pour leur appui stratégique à la mission de l'Institut.



RAPPORT ANNUEL 2020

II

APERÇU PROGRAMMATIQUE

II. Aperçu programmatique

C'est un euphémisme de dire que nos communautés, nos organisations et nos institutions de manière globale ont été affectées. La pandémie de COVID-19 n'a épargné aucun pays, aucune couche de la société. L'année 2020 a été l'une des périodes les plus difficiles pour le Gorée Institut depuis sa création. Face à la crise sanitaire, il était important pour le Gorée Institute de renforcer la résilience et ainsi s'adapter au nouvel contexte mondial en examinant les questions stratégiques et cruciales au niveau de nos programmes, notre structure organisationnelle et nos perspectives d'activités.

Sur le volet programmatique, l'accent a été mis au cours de l'année 2020 sur le développement de partenariats stratégiques avec la conceptualisation de nouveaux programmes dans le cadre de deux Consortiums, à savoir **Power of Dialogue** et **Charter Project Africa**. Ces partenariats devraient être une source de valeur ajoutée concrète et mutuelle, visible dans les résultats obtenus à la poursuite de buts et d'objectifs communs, pondérée en fonction de considérations d'économies, de coûts et de contraintes.

Hormis la conclusion de partenariats stratégiques, le Gorée Institute s'est attelé à la mise en œuvre des projets suivants :

- Projet de recherche sur les valeurs sociétales et les systèmes politiques au Burkina Faso
- Projet de recherche sur les perspectives politiques dans les pays du Sahel : Burkina Faso, Niger, Mali et Sénégal
- Projet de monitoring de la stabilité institutionnelle au Burkina Faso, Mali et Niger
- Une Étude sur le sentiment des citoyens sur la gouvernance au Bénin
- Une Étude sur la perception citoyenne sur l'État de la Démocratie et la gouvernance au Sénégal
- Projet sur la gouvernance des ressources naturelles
- Projet sur la consolidation de la démocratie comme remède à la prévention des conflits en Afrique de l'Ouest et au Sahel
- Publication d'ouvrage sur l'état de la démocratie et des droits humains en Afrique de l'ouest

L'ensemble des projets réalisés au cours de l'année 2020 ont été axés autour de deux piliers programmatiques déroulés en Afrique de l'Ouest, à savoir : Gouvernance et Processus politiques ; et Consolidation de la paix et Prévention des conflits. S'y sont ajoutées plusieurs activités de partenariat et de plaidoyer, qui ont grandement contribué à la consolidation des acquis en dépit d'un contexte COVID-19 très difficile et d'une année de transition. La recherche n'a nullement été en reste avec la publication de six ouvrages qui ont contribué à la production de connaissance.

A. GOUVERNANCE ET PROCESSUS POLITIQUES

1. Rencontre régionale sur la stabilité démocratique comme solution à la consolidation de la paix en Afrique de l'Ouest et au Sahel



La rencontre sous-régionale est un prétexte pour le Gorée Institute et ses partenaires pour contribuer à l'instauration d'un espace démocratique accru et d'un processus décisionnel politique inclusif, réactif et représentatif à tous les niveaux, particulièrement sur l'axe géographique du Sahel.

Cet objectif primordial est étroitement lié à l'ODD 16, et en particulier aux 16.6 et 16.7. De manière plus spécifique, il s'agit :

- d'examiner les défis à la stabilité institutionnelle au niveau sous-régional avec un accent particulier sur l'axe géographique du Sahel ;
- d'examiner en profondeur certaines menaces émergentes pour la stabilité politique et de justifier la nécessité d'engager les groupes civiques en proposant des recommandations pratiques pour la CEDEAO et les États ;
- de discuter sur des approches stratégiques pour la stabilité démocratique comme voie de consolidation de la paix ;
- de créer un espace pour discuter de la manière dont les acteurs régionaux devraient favoriser le partenariat en vue de la consolidation de la paix et de la stabilité politique en Afrique de l'Ouest.

Faut-il le rappeler, l'Afrique de l'Ouest est traversée par un reflux d'instabilité, notamment au Mali, au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, en Guinée, au Niger, en Guinée Bissau et au Togo. Il est démontré que la crise politique, dans chacun de ces pays, trouve son origine plutôt dans le déficit de représentativité entre les citoyens et les dirigeants. La gouvernance, pour être optimale, doit alors prendre en considération les préoccupations des différentes parties prenantes afin d'assurer le développement durable. C'est en ce sens que le Gorée Institute a réuni du 15 au 16 décembre 2020, acteurs, analystes et experts de la société civile, du milieu universitaire, de la sphère politique, des institutions régionales africaines et de la communauté des donateurs pour contribuer

à apporter des réponses pertinentes pour la stabilité démocratique comme remède à la consolidation de la paix en Afrique de l'Ouest. Il convient de rappeler également que la création de ce cadre de facilitation du dialogue sur la situation actuelle dans l'espace CEDEAO a pour but de promouvoir un espace démocratique pacifique et une prise de décision politique inclusive, réactive et représentative à tous les niveaux.

Les échanges avec l'ensemble des participants venus du Sénégal, du Mali, du Burkina Faso et du Niger ont porté essentiellement sur : la rétrospection sur l'état de la démocratie en Afrique de l'Ouest, la prospection sur le devenir de la gouvernance démocratique en Afrique de l'Ouest et des recommandations à la CEDEAO, aux Etats et aux Organisations de la Société Civile.

- **La rétrospection sur l'état de la démocratie en Afrique de l'Ouest**

Les différentes analyses ont mis l'accent sur la démocratie tanguieuse et les impacts de l'instabilité en Afrique de l'Ouest. En effet, l'instauration des processus de démocratisation dans l'espace CEDEAO a épousé plusieurs formes. Elle s'est faite soit au travers des méthodes consensuelles telles que les Conférences nationales (Bénin, Niger, etc.), la Transition par pactes (Entente entre les acteurs) ou la Transition par réformes. L'on note aussi une certaine résistance à la transition démocratique au travers de la Transition contrôlée (Togo, Mauritanie, Nigeria, Burkina Faso) et de la Transition arrachée (Mali, Côte d'Ivoire, etc.). Dans l'un ou dans l'autre des cas de figure, on peut convenir avec Julien Banda que les principes qui vont de pair avec la démocratie ne sont essentiellement adaptés qu'à l'état de paix et qu'« il est clair que le respect des droits de l'individu dans sa recherche du bonheur, la faculté pour lui de critiquer ses chefs, de les contrôler, de les révoquer, le vœu d'une justice absolue indifférente aux circonstances, l'octroi d'une primauté à certaines activités de luxe ne sont compatibles qu'avec la paix » L'Etat en Afrique de l'Ouest serait ainsi une démocratie délégative dans laquelle la machinerie politique bien huilée fait la part belle aux détenteurs de capital symbolique qui jouent le rôle de stantors sûrs de leurs droits car légitimés par l'histoire et les représentations sociales. Globalement, il se développe une cordialité partisane entre les formations politiques qui s'entendent à travers une « collusion interpartisane » et se transforment ainsi en des agences de l'Etat. S'y greffent les légitimités traditionnelles. Face à des administrations kafkaïennes et à des Etats molocho, la violence est analysée « comme idiome du politique » au vu des enjeux liés à l'accession et au maintien au pouvoir. Par ailleurs, l'activité politique est largement perçue comme une « planque politique » en faveur de la rétribution de l'élite.

L'on observe ainsi que la démocratie en Afrique de l'Ouest est « en souffrance » au regard des nombreux conflits et crises qui traversent les pays. Des auteurs parlent également de « démocratie « ancienne » en mal de réforme » ou de « démocratie du phénix », s'agissant précisément du cas du Sénégal. Il en est de même de l'usure institutionnelle (Mali), de l'environnement insuffisant à l'alternance démocratique au pouvoir (l'élection, une garantie insuffisante à l'alternance Mali, Burkina Faso, Niger – exception sénégalaise), du non-respect du principe de la limitation des mandats présidentiels, des pratiques de mauvaise gouvernance, de l'intrusion de l'armée sur la scène politique (Mali, Niger et Burkina Faso), des stratégies de conservation du pouvoir (par la manipulation des candidatures dans le but de fragiliser des successeurs potentiels, le durcissement des candidatures - parrainages, cautionnement, nationalité d'origine, l'âge, etc. – la condamnation pénale -Niger affaire Hama Amadou ; Sénégal Affaire Khalifa SALL et Affaire Karim Wade-, ainsi que par la technique de l'alternance biaisée -le dauphin constitutionnel et le dauphin électoral-). Il en est de même de la position ambiguë des partenaires internationaux pour la préservation de la démocratie et de l'état de droit. S'y ajoutent des reflux démocratiques marqués par un processus de démocratisation par le haut, une conception réductrice de la démocratie (élections, réformes institutionnelles) sans tenir compte du développement économique et social

inclusif, un modèle étatique en question (Historicité de l'Etat en Afrique occultée) et une absence de prise en compte des dynamiques sociales.

Mais, pour l'ensemble des participants à la rencontre régionale, il est important de préciser, cette crise de la démocratie en Afrique dépasse les frontières continentales. Le modèle démocratique, qu'il soit procédural ou substantiel, est en crise un peu partout dans le monde. S'il existe un consensus « assez large parmi les universitaires et les politiciens sur le fait que la démocratie en tant que pratique est en déclin », il n'y a pas d'entente sur les facteurs qui alimentent le désenchantement croissant des populations à l'égard de la démocratie.

Les impacts de l'instabilité démocratique sur la situation individuelle et collective des Etats Ouest-africains sont multiples et variés. Sur la paix, la sécurité, la cohésion sociale et le développement des Etats, si l'on s'accorde sur la défiance, le retrait ou la distanciation, la protestation, la crise des loyautés durables, la faible reddition des comptes et la faible efficacité des politiques publiques comme balises des points de fragilité de la démocratie et de la bonne gouvernance au Sénégal, au Mali, au Niger et au Burkina, cette régression et la montée du « cynisme croissant » (selon l'expression de Pippa Norris) vis-à-vis des régimes en place entraîne une détérioration de la participation démocratique articulée principalement autour de la participation électorale, du militantisme partisan et de l'engagement civique. La « voice option », étant encore globalement timide et peu efficace dans un contexte de démocratisation encore fragile et de défaillance des institutions politiques et administratives, la situation crée des fenêtres de criminalité où s'engouffrent certaines catégories déviantes de la population. Cette situation, si elle s'enlise, est facteur d'irrédentismes, de velléités de changement de l'ordre politique, social et économique établi à travers l'alternative de l'« exit option » (Albert Hirschman) et donc la remise en cause de la paix et de la sécurité. C'est ce scénario critique dont il faut avoir peur car il trouve sa justification dans la fragilité des institutions politiques et administratives et donc de l'appareil étatique.

S'agissant des impacts sur la sécurité humaine, si la majorité des collectivités territoriales du Sénégal, du Mali, du Niger et du Burkina ont, sur le plan de la sécurité environnementale et politique, une situation globalement satisfaisante en dépit de quelques infortunes, en revanche il est noté des situations de sécurité personnelle et communautaire moins reluisantes, mais plus au Mali, au Niger et au Burkina Faso pays dans lesquels opèrent des groupes terroristes. Contrairement aux trois autres pays (Mali, Niger et Burkina Faso), la sécurité politique se présente plutôt bien au Sénégal, hormis « le conflit armé de faible intensité » en Casamance et le récent développement (encore timide dans plusieurs centres urbains) de sérieuses menaces à la paix et à la stabilité politique.

- **La prospection sur le devenir de la gouvernance démocratique en Afrique de l'Ouest**

A ce niveau, les participants à la rencontre régionale ont mis l'accent sur la rampe de la stabilité démocratique et les dividendes d'une stabilité démocratique.

Primo, l'engagement citoyen des jeunes constitue un catalyseur de la stabilité démocratique et de la préservation de la paix en Afrique de l'Ouest. Les actions des jeunes en Afrique de l'Ouest sont déterminées par les contextes politiques, sociaux, économiques et institutionnels dans lesquels ils évoluent. En effet, la manière dont ils s'investissent dans la stabilité démocratique et la préservation de la paix est tributaire de leur histoire nationale, de la situation socio-politique qui prévaut dans leur pays, du degré de liberté politique et démocratique mais également de la structuration du champ politique, du degré d'efficacité des réponses institutionnelles, de l'état des forces sociales, etc.

Secundo, l'action programmatique des organisations de la société civile et des partenaires internationaux constitue un apport substantiel à celle des Etats. En effet, face à la défaillance des Etats dans la plupart de ses secteurs d'intervention, les organisations de la société civile et les partenaires contribuent à combler les écueils dans une perspective de co-production des politiques publiques.

Tertio, la relative maturée démocratique de certains Etats, l'ancrage des institutions de la République et le niveau de conscience et d'engagement citoyen des populations produisent globalement un effet dissuasif à toute volonté politique d'aller à l'encontre des règles du jeu démocratique. Au Niger, la création d'une Haute autorité à la consolidation de la paix pour suivre les accords de paix, la prise en compte des minorités et leur insertion, est emblématique. L'institution a entre autres pour missions de chercher les disparités entre les régions et proposer aux décideurs des pistes de mesures correctives pour endiguer l'exclusion sociale et politique.

Le dividende global d'une stabilité démocratique est celui de la construction d'une démocratie moderne et vertueuse, fondée sur des institutions légitimes et efficaces, mobilisatrice des initiatives diverses, tendues vers l'édification d'une nation prospère et apaisée, qui croit en son avenir. Il peut s'articuler essentiellement autour des deux axes identifiés par Boutros Boutros-Ghali dans son agenda pour la paix : il s'agit du vivre à l'abri de la peur (paix et sécurité) et du vivre à l'abri du besoin (perspective du développement).

De façon plus spécifique, il s'agit pour l'Afrique de l'Ouest notamment le Sénégal, le Mali, le Niger et le Burkina Faso de relever le défi lié au financement et à la rationalisation des partis politiques, à l'exigence de loyauté des partis politiques et à la maîtrise du phénomène inquiétant du nomadisme politique. S'y ajoute la dépolitisation de l'exercice de la liberté syndicale par les agents de l'administration publique ; ce qui est gage de neutralité du fonctionnement de l'Administration publique.

La démocratie et l'Etat de droit en Afrique de l'ouest comportent également des défis internationaux qui, une fois relevés, seront d'importants dividendes. Ils sont « comme un label nécessaire sur le plan international ». D'abord, la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples et le Protocole additionnel de la CEDEAO sur la démocratie et la bonne gouvernance comporte de sérieuses limites qui affectent son application effective sur le continent. Par exemple, en cas de rupture à l'ordre constitutionnel, ses sanctions contraignantes se limitent aux seuls individus, auteurs de ces changements anticonstitutionnels comme si son objectif se consacrait exclusivement à la lutte contre les coups d'Etat sans possibilité de sanctions à l'encontre de gouvernants plus ou moins légitimes qui empêchent la démocratie de se renforcer.

- **Recommandations à la CEDEAO, aux Etats et aux Organisations de la Société Civile.**

La rencontre régionale a été également une occasion de créer un espace dans lequel les acteurs politiques et civiques ont pu collaborer, influencer et participer à des processus politiques légitimes, transparents et responsables, dans l'optique de favoriser également la stabilité démocratique. Cela souligne aussi la nécessité de comprendre la réalité sous-régionale actuelle et de générer des recommandations plus systématiques et holistiques pour la poursuite de la planification et de l'intervention en matière de consolidation de la paix et de prévention des conflits.

Les recommandations majeures des participants à la rencontre régionale ont porté sur les points suivants :

- **Recommandation à la CEDEAO**

- Veiller à ce que les Etats impliquent largement les acteurs de la société civile dans les centres nationaux d'alerte ;
- Accompagner les Etats dans la mise en œuvre des accords bilatéraux et régionaux en matière de sécurité ;
- Réviser le Protocole de la CEDEAO sur la bonne gouvernance pour introduire des dispositions exigeantes en matière de limitation des mandats et lutter contre les pratiques d'instrumentalisation du droit pour exclure des candidats aux élections ;
- Discriminer de manière positive les pays qui, à l'instar du Mali, éprouvent plus de difficultés dans l'opérationnalisation du CPCC ;
- Accorder la priorité et mettre en exergue les actions de résilience qui sont le fait de la majorité au lieu de se cantonner dans une posture de réaction après-coup à la violence qui concerne plutôt la minorité ;
- Renforcer les capacités financières, opérationnelles, institutionnelles, etc. des organisations de jeunes engagés dans la promotion de la citoyenneté avec un accent particulier sur les mouvements citoyens dont la mission première est d'œuvrer pour la stabilité démocratique et pour la préservation de la paix ;
- Identifier des « champions » chez les mouvements citoyens s'investissant dans la préservation de la paix et la stabilité démocratique et leur fournir un accompagnement conséquent par un renforcement optimal de leurs capacités d'action et un soutien institutionnel approprié ;
- Encourager la mise en place de plateformes inter-pays pour la paix en Afrique de l'Ouest réunissant des mouvements citoyens et des organisations de la société civile engagés dans la promotion d'une culture de la paix et du développement de l'engagement citoyen en Afrique de l'Ouest ;
- Prévenir l'imbrication de violences terroristes, violences intercommunautaires et de violences politiques dans des contextes électoraux polarisés ;
- Assurer la cohérence, les réponses immédiates, les réponses à court terme, les réponses à moyen terme et préserver l'avenir (conséquences politiques de l'impunité, rapports de forces locaux, sélection des acteurs influents de demain).

- **Recommandation aux Etats**

- Renforcer la transparence et la participation dans la gestion des ressources naturelles ;
- Renforcer la sécurité interne et transfrontalière en s'engageant pleinement dans la concrétisation des initiatives bilatérales et sous régionales en matière de coopération sécuritaire ;
- Concilier la lutte contre le terrorisme et l'accès à l'information des médias ;
- Accorder la priorité et mettre en exergue les actions de résilience qui sont le fait de la majorité au lieu de se cantonner dans une posture de réaction après-coup à la violence qui concerne plutôt la minorité ;
- Renforcer les capacités financières, opérationnelles, institutionnelles, etc. des organisations de jeunes engagés dans la promotion de la citoyenneté avec un accent

particulier sur les mouvements citoyens dont la mission première est d'œuvrer pour la stabilité démocratique et pour la préservation de la paix ;

- Identifier des « champions » chez les mouvements citoyens s'investissant dans la préservation de la paix et la stabilité démocratique et leur fournir un accompagnement conséquent par un renforcement optimal de leurs capacités d'action et un soutien institutionnel approprié ;
- Encourager la participation politique des jeunes en développant des programmes de mentorat pour les jeunes engagés dans les partis politiques et dans les mouvements citoyens ;
- Asseoir ou garantir les bases du rétablissement d'une confiance démocratique entre le peuple et les institutions ;
- Favoriser la transparence dans la gouvernance politique, économique et sociale ;
- Renforcer les organes de contrôle (CNRA, CENI, Cour constitutionnelle, etc.) ;
- Créer un espace de liberté et de débats contradictoires (vitalité à la démocratie, opposition, démocratisation des médias et de l'information, partis politiques) ;
- Prévenir l'imbrication de violences terroristes, violences intercommunautaires et de violences politiques dans des contextes électoraux polarisés ;
- Assurer la cohérence, les réponses immédiates, les réponses à court terme, les réponses à moyen terme et préserver l'avenir (conséquences politiques de l'impunité, rapports de forces locaux, sélection des acteurs influents de demain) ;
- Exclure le Président de la République de la présidence du Conseil supérieur de la magistrature pour une meilleure distribution de la justice ;

- **Recommandation aux Organisation de la société civile**

- Proposer des solutions efficaces et pérennes aux causes structurelles de la pauvreté qui fait le lit de l'instabilité et de la violence ;
- Soutenir les jeunes dans la prévention de la violence et la promotion d'une culture de la tolérance et du dialogue interculturel et interreligieux ;
- Encourager la participation politique des jeunes en développant des programmes de mentorat pour les jeunes engagés dans les partis politiques et dans les mouvements citoyens ;
- S'approprier les rapports d'évaluation du CPCC et contribuer à les vulgariser ;
- S'impliquer davantage dans l'alerte précoce et la diplomatie préventive ;
- Renforcer le plaidoyer en faveur de la transparence dans la gouvernance des ressources naturelles et s'impliquer dans le règlement des différends y afférents ;
- Renforcer le plaidoyer pour la consolidation de l'Etat de droit en contexte de lutte contre le terrorisme ;
- Créer un espace de liberté et de débats contradictoires (vitalité à la démocratie, opposition, démocratisation des médias et de l'information, partis politiques).

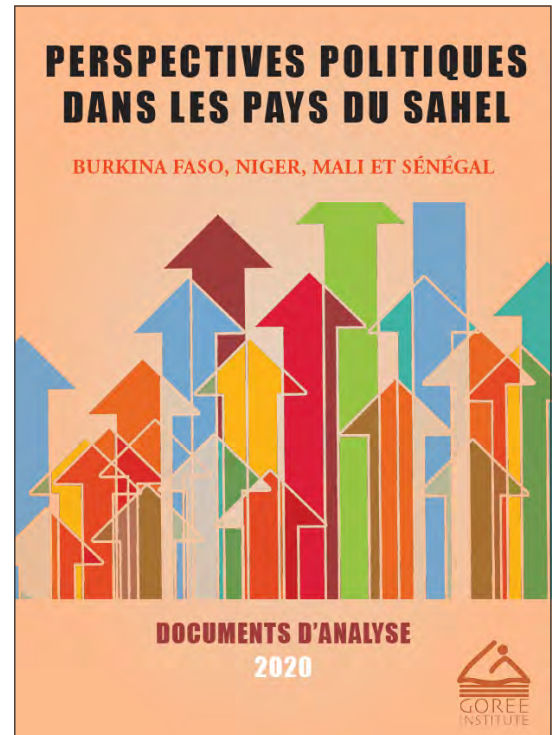
- Plaidoyer pour le renforcement des organes de contrôle (CNRA, CENI, Cour constitutionnelle, etc.) ;
- Plaidoyer pour la transparence dans la gouvernance politique, économique et sociale

La publication de cette étude est disponible au Gorée Institute et sur le site www.goreeinstitut.org

2. Perspectives politiques dans les pays du Sahel : Burkina Faso, Niger, Mali et Sénégal

L'idée d'une contribution à la réalisation de la paix et de la stabilité dans la région de l'Afrique de l'Ouest en général et au Sahel, singulièrement, qui passerait par la production d'un document de monitoring institutionnel et de prospective politique s'avère judicieuse. Celui-ci offre l'avantage essentiel de présenter un instantané de la situation politique pendant dans la zone du Sahel, et spécifiquement dans les pays objets de ce rapport, à savoir le Burkina Faso, le Mali, le Niger et le Sénégal, tout en insistant sur les points critiques. C'est en ce sens que le Gorée Institute a mené une étude sur les perspectives politiques dans les pays du Sahel.

Pour le Gorée Institute, des pays comme le Burkina, le Mali, le Niger et le Sénégal constituent une sorte de laboratoire du devenir politique de tout le continent, à la fois par la concentration des défis dont il a été question dans les lignes précédentes et les différents processus de pacification et de résolution en cours dans chacun de ces espaces politiques. On est en présence d'États fragilisés à maints égards avec des perspectives politiques plus ou moins alambiquées nécessitant un engagement fort des acteurs



Au vu de l'analyse effectuée, une série de recommandations a été formulée à l'endroit de l'ensemble des classes politiques du Niger, du Mali, du Burkina et du Sénégal pour une amélioration subséquente du climat politique et sécuritaire dans leurs pays respectifs. L'étude publiée est disponible sur le site web du Gorée et en version copie accessible au public au siège du Gorée comme toutes autres publications.

De manière générale, l'étude a abouti sur la conclusion générale suivante :

Au Burkina, malgré les attaques terroristes et l'ébullition du front social, la croissance économique est restée stable ; les populations montrent une grande capacité de résilience face au terrorisme et aux antagonismes communautaires qu'il a réveillé ; les projections alarmistes sur la Covid-19 ne sont pas encore réalisées. Ces faits permettent aujourd'hui de pondérer l'effondrement annoncé du pays. Cependant, la restauration de l'unité du pays nous semble constituer une priorité que l'Etat doit prendre en charge. L'état des lieux de la situation sociopolitique du Burkina Faso montre un pays qui poursuit sa transition politique depuis l'insurrection populaire d'octobre 2014 ayant ouvert tous les horizons du possible. Aux revendications sociales des travailleurs sont venues s'ajouter les attaques terroristes, fragilisant l'Etat et délitant la société. Jusqu'ici, les interventions (militaires, sociales, économiques) n'ont pas encore montré leur efficacité à réduire les attaques terroristes et

les conflits ethnoculturels. De plus en plus, on admet que le militarisme aggrave les conflits. La doctrine du déploiement militaire n'est pas remise en cause par les communautés, mais elles semblent privilégier la voie de la réconciliation. Elle se présente comme une des issues de secours non encore utilisées. Les sources militaires indiquent clairement que les groupes armés terroristes sont à la recherche d'une voie de sortie. Par conséquent, la réconciliation se présente comme la meilleure voie pour une sortie de crise dans la mesure où les réconciliations « politiques » ont une importance capitale dans les tournants difficiles de la vie d'un pays. Mais comme l'a montré la journée nationale de pardon organisée en mars 2000, la réconciliation sans la justice tourne souvent au fiasco. Pensée comme une étape nécessaire pour sortir de la crise sociopolitique née de l'assassinat du journaliste Nibert Zongo et de ses trois compagnons, et pour réconcilier les Burkinabé, le pouvoir à l'époque a contourné la justice et imposé un rituel politique. Célébré en fanfare, la journée nationale de pardon n'a ni réconcilié la classe politique, ni la société avec l'Etat. On comprend alors la survenue de l'insurrection populaire d'octobre 2014. Pour la réconciliation qui est envisagée, il est important qu'elle suive le triptyque vérité-justice- réconciliation, celle à laquelle les burkinabé adhèrent largement d'après le rapport de la Convention des organisations de la société civile pour l'observation domestique des élections (CODEL).

Parallèlement au Mali, la remise en marche et la consolidation du processus démocratique se feront avec les maliens et les partenaires d'appui du Mali. Dans ce sens, la situation de fragilité dans laquelle le pays se trouve mérite une approche constructive et progressive respectant les logiques fonctionnelles des différents acteurs. L'enjeu majeur de la prochaine transition au Mali, à notre sens, est de créer les conditions de rupture d'avec la gouvernance politique actuelle afin de réussir des réformes capables de soutenir une nouvelle dynamique politique transformatrice de la société malienne conformément à la volonté exprimée par ces derniers durant les manifestations des mois de juin et juillet 2020. La crise politico-institutionnelle du Mali n'est, en elle-même, qu'un aspect d'une crise à spectre plus large et diversifié impliquant d'autres dimensions (gouvernance, représentativité, sécuritaire, électorale, etc.). Celle-là aura cependant évolué, ces dernières années, de manière spectaculaire du fait de l'imbrication avec d'autres facteurs à la fois endogènes et exogènes. Les nouveaux rapports qu'elle décline pose un certain nombre d'interrogations tout en offrant cependant des opportunités sous la forme d'un cadre d'exercice démocratique avec un réel potentiel de changement en termes de réformes et de consolidation du processus démocratique. Il reste à voir si les maliens et les partenaires du Mali saisiront cette occasion pour redresser le pays et le sortir de la crise multidimensionnelle qu'il traverse.

La réussite du processus électoral de 2020 -2021 au Niger ne sera pas importante seulement pour les Nigériens. Elle le sera également pour l'ensemble de la sous-région. Car il faut le rappeler le Niger est un îlot dans un océan d'instabilité sous régionale. A ce titre, le pays joue un rôle déterminant dans la lutte contre les différents mouvements djihadistes qui pullulent la sous-région. Si l'élection présidentielle se passait mal, il y aurait tout lieu de craindre, non seulement que le pays ne soit plus en mesure de contribuer efficacement à la lutte contre le terrorisme, mais qu'il devienne lui-même un facteur d'instabilité.

En revanche, un déroulement favorable – qui, selon toute vraisemblance, paraît à l'heure actuelle l'hypothèse la plus probable – renforcerait le processus démocratique et rassurerait que le Niger renforce son processus démocratique et demeure ainsi un partenaire fiable dans la lutte contre le terrorisme et dans l'approfondissement de la coopération régionale.

S'agissant enfin du Sénégal, il a été question de montrer des éléments factuels et leurs enjeux futurs. Ces éléments factuels sont d'abord le poids démographique des jeunes au Sénégal dont les moins de 24 ans représenteraient 60 % de la population du pays. Ces jeunes se singularisent par

le regard réprobateur qu'ils portent à la situation économique du pays et à l'image de la démocratie sénégalaise. Mieux, l'analyse statistique montre une relation de dépendance entre la perception de leurs conditions de vie et l'analyse qu'ils font de la situation économique du pays. Cette superposition entre le poids démographique des jeunes et la précarité économique dans laquelle ils baignent est un cocktail explosif pour la démocratie sénégalaise et son approfondissement. L'émigration en général et clandestine en particulier, quoique périlleuse, apparaît comme une alternative mais, demeure en même temps une soupape de sécurité pour des jeunes qui sont prêts à tout (y compris arpenter les chemins de la violence) pour se sortir et sortir de leurs familles de la misère. Apporter des réponses durables à l'éducation, à l'emploi et l'assignation de nouvelles places au sein de la société constitue assurément l'un des défis majeurs pour ceux qui sont en charge des affaires publiques du pays.

La publication de cette étude est disponible au Gorée Institute et sur le site www.goreeinstitut.org

3. Enquête sur le sentiment des citoyens sur la gouvernance au Bénin

Le Gorée Institute a mené une enquête visant à évaluer la perception des citoyens et à faire le point sur l'état actuel de la démocratie en tant que point d'entrée pour favoriser l'initiative Power of Dialogue dans le pays. Une partie de cette enquête comprend également la formulation de recommandations politiques à l'intention des institutions publiques respectives ayant pour mandat de traiter certaines des questions thématiques de gouvernance. Il est prévu que cela conduise à une diffusion nationale des résultats dans divers forums et à une initiative de plaidoyer pour traiter certaines des questions clés mises en évidence par l'enquête.



Une séance de formation et de renforcement de capacité d'une dizaine de moniteurs via l'application zoom a permis d'effectuer l'analyse des données statistiques en vue de compléter les données qualitatives. Un questionnaire d'enquête est élaboré et administré sur l'échantillon de recherche, et l'enquête est conçue pour obtenir un échantillon de mille (1000) Béninois âgés de 18 ans et plus dans les zones couvertes. Les données sont ainsi collectées sur la base d'un formulaire élaboré à partir d'identification d'un certain nombre d'indicateurs par les moniteurs.

Les données sont directement collectées via les smartphones ou tablettes et l'application Open Data Kit (ODK) pour Android. Les résultats de l'étude sont déclinés sous l'angle de plusieurs variables

- Perceptions citoyennes sur le Parlement
- Perceptions sur l'Etat de droit et la gouvernance judiciaire
- Perceptions sur la démocratie participative
- Perceptions sur le genre

- Perceptions sur la gouvernance politique
- Perceptions sur la gouvernance administrative
- Perception sur la performance des politiques publiques

Sur la base des résultats de l'enquête sur le sentiment des citoyens sur la gouvernance au Bénin, quelques recommandations ont été formulées à l'endroit de l'Etat du Bénin, de la Société civile et de la CEDEAO.

Recommandations à l'endroit du gouvernement du Bénin :

- Sauvegarder et renforcer les mécanismes de garantie des droits et libertés
- Garantir le droit des minorités ;
- Rétablir l'indépendance de la justice et la confiance des citoyens ;
- Déconnecter la collusion qui existe entre la sphère étatique, la sphère des affaires et la sphère de la justice;
- Impliquer les légitimités traditionnelles dans les dispositifs de gouvernance ;
- Améliorer et renforcer l'émancipation et l'autonomisation des femmes et en priorité les femmes rurales (par l'accès aux terres, à la formation et aux financements) ;
- Soutenir et promouvoir le leadership politique féminin;
- Lutter efficacement contre la corruption ;
- Garantir le principe de séparation des pouvoirs ;
- Recommandations à l'endroit de la société civile béninoise :
- Co-produire l'implication des légitimités traditionnelles dans les dispositifs de gouvernance
- Co-produire l'amélioration et le renforcement de l'émancipation et l'autonomisation des femmes et en priorité les femmes rurales (par l'accès aux terres, à la formation et aux financements)
- Co-produire le soutien et la promotion du leadership politique féminin
- Encourager la promotion et la valorisation des jeunes et des femmes au sein des partis politiques (le militantisme citoyen)
- Améliorer et renforcer l'action de la société civile en matière de lutte contre la corruption, la concussion et l'enrichissement illicite, en matière de gouvernance foncière et de leadership féminin et développement

Recommandations à l'endroit de la CEDEAO :

- Renforcer l'action de la Cour de justice de la CEDEAO en matière de protection des droits de l'Homme
- Développer des actions préventives sur les questions d'ordre national susceptibles de déboucher sur une crise politique et des actions de gestion des crises et conflits par les modes alternatifs de règlement des conflits

- Élargir les compétences de la Cour de justice de la CEDEAO sur les questions de démocratie (élections et État de droit) et de gouvernance.
- Instaurer des mécanismes de dialogue inclusif pour prévenir les crises

4. Étude sur les valeurs sociétales et systèmes politiques au Burkina

L'Institut Gorée a entrepris au cours de l'année 2020 une étude pour évaluer la relation de renforcement mutuel entre les valeurs sociétales et le système politique du Burkina Faso.

L'objectif est d'évaluer la corrélation entre les valeurs sociétales et le système politique afin de déterminer les lacunes et les défis, ainsi que les relations de pouvoir qui ont un impact sérieux sur le système politique du pays. Pour ce faire, l'étude passera en revue plusieurs documents existants et des rapports de politique intérieure inédits, ainsi que des contributions universitaires mettant en évidence l'état du système politique du pays. L'Institut Gorée prévoit que les résultats ouvriront la voie à un programme sur le pouvoir du dialogue (Power of Dialogue) basé sur des preuves, en tant qu'options réactives impliquant de multiples parties prenantes au Burkina Faso. Il est également prévu que l'adoption d'une telle directive avec des recommandations politiques aidera à traiter le système politique de division, à favoriser la tolérance politique ainsi qu'un espace civique inclusif pour le dialogue.

L'enquête est conçue à partir des prémisses selon lesquelles l'approfondissement de la compréhension des valeurs socioculturelles et du système politique est un élément de base nécessaire pour approfondir la compréhension du degré de participation politique aux processus démocratiques. Le Gorée Institute prévoit que les résultats ouvriront la voie au programme Power of Dialogue fondé sur des données probantes en tant qu'options réactives impliquant de multiples parties prenantes au Burkina Faso. Il est également prévu que l'adoption d'une telle directive accompagnée de recommandations politiques contribuera à lutter contre le système politique qui divise, à favoriser la tolérance politique ainsi qu'un espace civique inclusif pour le dialogue.

L'argument justifiant cette étude est qu'il existe une symbiose et des relations et des effets qui se chevauchent entre les valeurs sociétales et le système politique, en particulier dans les sociétés multiethniques en Afrique. En tant que tel, pour que le système politique soit stable, les éléments des valeurs sociétales doivent être pris en compte. De même, les valeurs sociétales doivent être ancrées dans le système politique dans un souci de stabilité politique, respectivement pour l'état de droit et le processus consultatif de formulation des politiques. De même, pour que les processus politiques soient crédibles, il faut impliquer chaque segment de la société, donnant à chacun le sentiment souhaité de propriété et d'appartenance.



Implicitement, le système politique doit prendre en compte fonctionnellement la culture et la tradition de la société.

C'est dans ce contexte que l'étude cherche à évaluer la corrélation entre les valeurs sociétales et le système politique pour déterminer les lacunes et les défis, ainsi que la relation de pouvoir qui a un impact sérieux sur le système politique du pays. Ce faisant, l'étude a permis de :

- Évaluer la relation de renforcement mutuel entre les valeurs sociétales et le système politique du Burkina Faso, comme point d'entrée du programme "Pouvoir du dialogue".
- Fournir une évaluation diagnostique pour identifier le degré d'inclusion et de participation des citoyens dans les processus démocratiques.
- Évaluer la qualité de la démocratie pour identifier ses points forts et ses points faibles, et recommander des initiatives de réforme.
- Proposer des recommandations politiques aux institutions étatiques concernées afin de remédier à certaines des lacunes et des défis identifiés.

En somme, l'étude sur les valeurs sociétales et les systèmes politiques a permis de mettre en exergue certains défis. Le Burkina Faso est riche de sa diversité et des valeurs séculaires qui fondent son vivre-ensemble. L'un des plus grands défis est de travailler à la coproduction de valeurs positives à même de stimuler le vivre-ensemble. Cela passe par le respect de la pluralité des cultures y compris les cultes. Dès lors, il est impératif d'organiser une cohérence entre les pratiques formelles et non formelles qui garantissent la sérénité et la paix. Il urge que les valeurs traditionnelles en adéquation avec l'État laïc et le respect des droits humains soient convoqués pour donner un nouveau souffle à la démocratie.

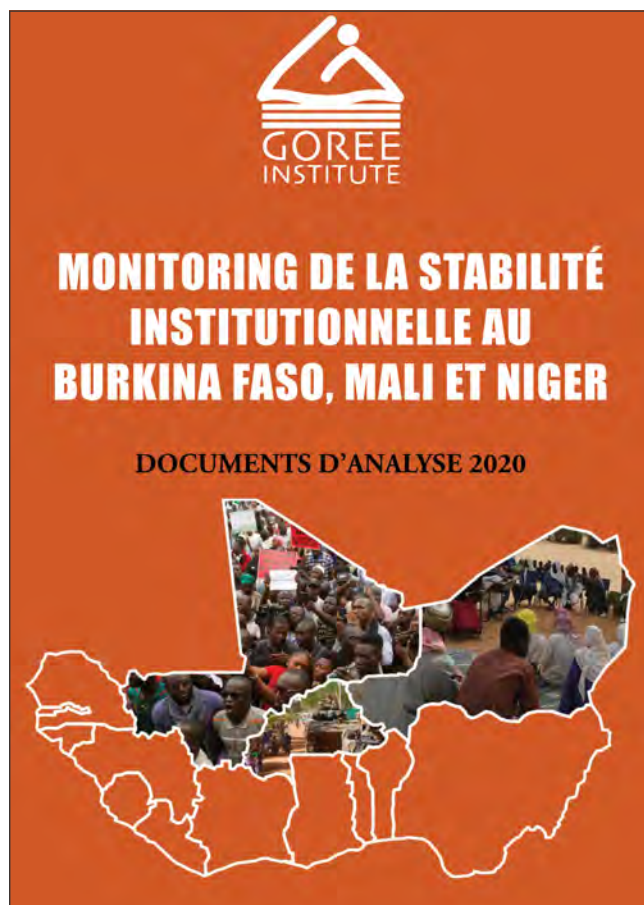
La publication de cette étude est disponible au Gorée Institute et sur le site www.goreeinstitut.org

5. Monitoring de la stabilité institutionnelle au Burkina Faso, Mali et Niger

La région ouest africaine fait actuellement face à une montée des périls de nature à saper les fondements de la démocratie et de la stabilité politique des pays. Il est largement admis que la stabilité institutionnelle est l'une des échelles utilisées pour mesurer les progrès démocratiques d'un pays - et qu'elle est à son tour déterminée par le niveau de maturité démocratique.

Le Burkina Faso, le Mali et le Niger sont quant à eux confrontés au péril djihadiste au même titre d'ailleurs que le Nigeria. Si le Niger et le Burkina Faso s'inscrivent à l'heure actuelle dans une dynamique de consolidation démocratique, le Mali éprouve quelques difficultés à se sortir d'une instabilité politique ponctuée de coups d'Etat.

Le Gorée Institute, en partenariat avec le National Institute for Multiparty Democracy (NIMD), souhaite entreprendre cet exercice de monitoring en partant du constat que l'instabilité institutionnelle a contribué à l'émergence de conflits violents et à leur prolifération, à l'aggravation de la pauvreté, des inégalités, du chômage des jeunes et à la mauvaise mise en œuvre des politiques dans les pays politiquement instables d'Afrique de l'Ouest et que ces menaces à la stabilité institutionnelle dans les pays ciblés sont nombreuses et interconnectées. Par-dessus tout, la faiblesse des dirigeants et des institutions a contribué à l'augmentation des cas de corruption, à l'absence de responsabilité et d'Etat de droit. S'il est pertinent de reconnaître que ces facteurs limitent la croissance et le développement des pays, ils sont également symptomatiques du déficit général de gouvernance dans les trois pays ciblés. Ce qui précède implique que la faiblesse des



institutions de l'Etat, la détérioration des environnements de gouvernance, le manque de capacité de leadership et le manque de respect des droits de l'homme sont quelques-unes des caractéristiques de l'instabilité institutionnelle observée dans les trois pays ciblés au fil des ans. Cette situation continue d'avoir un impact négatif sur la croissance économique, la cohésion sociale et le chômage des jeunes ; et contribue donc tout autant à aggraver la fragilité des Etats, la faible croissance économique et l'intolérance politique.

L'objectif principal de ce monitoring est de diagnostiquer les sources d'instabilité institutionnelle dans les trois pays (Burkina Faso, Mali et Niger). De manière spécifique, il s'agit d'approfondir la compréhension, et contribuer à informer les interventions fondées sur des preuves du programme Pouvoir du Dialogue ; de fournir un suivi pays par pays de la vulnérabilité structurelle causée par l'instabilité institutionnelle dans les pays

ciblés en Afrique de l'Ouest ; de compléter les données basées sur les événements, afin de fournir à l'Institut de Gorée et aux décideurs politiques des informations et des analyses plus contextualisées visant à favoriser la réforme institutionnelle et d'effectuer une analyse rétrospective de l'alerte et de la réponse rapides afin d'identifier les précurseurs empiriques de l'instabilité institutionnelle et de déterminer les canaux de communication avec les décideurs politiques.

Sur la base du Cadre de prévention des conflits de la CEDEAO, le Gorée Institute tente d'évaluer la capacité des pays à faire face efficacement aux sources d'instabilité institutionnelle aussi bien externes qu'internes. La présente évaluation a concerné le Burkina Faso, le Mali et le Niger.

Pour évaluer la stabilité institutionnelle dans les trois pays que sont le Burkina Faso, le Mali et le Niger, nous avons eu recours à un questionnaire portant sur 73 questions. Au cours du mois d'août 2020, 30 moniteurs, à raison de 10 moniteurs par pays, ont recueilli des données originales sur chacun des 03 pays, répondant à des questions standardisées. Les indicateurs ayant fait l'objet de ce monitoring sont issus du Cadre de Prévention de Conflit de la CEDEAO (CPCC). Les indicateurs sont répartis en 14 groupes et en 27 sous – groupes. Les répondants ont évalué la stabilité institutionnelle en attribuant une note comprise entre 1 (Mauvais) et 5 (Excellent).

L'évaluation a abouti aux résultats suivants :

- Une forte progression du Niger, qui avec un score global de 2,7/5 contre 2,31 en 2017, réalise la meilleure progression.
- Une moyenne progression du Burkina Faso qui, avec un score de 2,58/5 contre 2,43 en 2017, a juste obtenu un score égal à la moyenne.

- Une faible progression du Mali qui, avec un score de 2,42/5 contre 2,37 en 2017, est resté en dessous de la moyenne

Recommandations

Aux Etats

De manière générale :

- Consolider les acquis et corriger les faiblesses structurelles révélées par la présente évaluation

De manière spécifique :

- S'approprier les rapports d'évaluation du Cadre de prévention des conflits de la CEDEAO (CPCC)
- Diligenter l'opérationnalisation des centres nationaux d'alerte précoce
- Impliquer davantage la société civile notamment dans l'alerte précoce et la diplomatie préventive
- Renforcer la transparence et la participation dans la gestion des ressources naturelles
- Renforcer la sécurité interne et transfrontalière en s'engageant pleinement dans la concrétisation des initiatives bilatérales et sous régionales en matière de coopération sécuritaire.
- Renforcer la sécurité des organisations œuvrant dans l'assistance humanitaire
- Avoir une approche plus holistique de la prévention des conflits en mettant l'accent sur la résilience des populations notamment les aspects humanitaires
- Faire observer par les forces de défense les droits de l'Homme dans le cadre notamment de la lutte contre le terrorisme
- Concilier la lutte contre le terrorisme et l'accès à l'information des médias
- Renforcer le rôle des jeunes et des femmes dans la prévention et le règlement des différends
- Élaborer un plan national d'action pour l'éducation à la paix et le cas échéant le mettre en œuvre

Aux organisations de la société civile

- S'approprier les rapports d'évaluation du CPCC et contribuer à leur vulgarisation
- S'impliquer davantage dans l'alerte précoce et la diplomatie préventive
- Sensibiliser sur les forces en attente de la CEDEAO
- Renforcer le plaidoyer en faveur de la transparence dans la gouvernance des ressources naturelles et s'impliquer dans le règlement des différends y afférents
- Renforcer les programmes d'éducation à la paix

- Renforcer le plaidoyer pour la consolidation de l'Etat de droit en contexte de lutte contre le terrorisme

Recommandations à la CEDEAO

- S'approprier les rapports d'évaluation du CPCC produits par la société civile
- Appuyer l'opérationnalisation des centres nationaux sur l'alerte précoce
- Élargir la coopération avec la société civile à des acteurs autres que le WANEP
- Veiller à ce que les Etats impliquent largement les acteurs de la société civile dans les centres nationaux d'alerte
- Appuyer la société civile dans les campagnes de sensibilisation sur la dimension civile des forces en attente de la CEDEAO
- Renforcer l'opérationnalité des forces en attente de la CEDEAO
- Accompagner les Etats dans la mise en œuvre des accords bilatéraux et régionaux en matière de sécurité
- Réviser le Protocole de la CEDEAO sur la bonne gouvernance pour introduire des dispositions exigeantes en matière de limitation des mandats et lutter contre les pratiques d'instrumentalisation du droit pour exclure des candidats aux élections.
- Discriminer de manière positive les pays qui, à l'instar du Mali, éprouvent plus de difficultés dans l'opérationnalisation du CPCC.

La publication de cette étude est disponible au Gorée Institute et sur le site www.goreeinstitut.org

6. Monitoring de la perception citoyenne l'état de la démocratie et la gouvernance au Sénégal

Au Sénégal, la bonne gouvernance a été érigée en principe à valeur constitutionnelle. A ce titre, elle occupe une place de choix dans l'évaluation des politiques publiques. C'est à cet exercice que le Gorée Institute se livre à travers le monitoring de la perception des citoyens sur la gouvernance au Sénégal depuis les dernières élections législatives de 2017.

Pour ce faire, un questionnaire élaboré sur la base d'indicateurs de gouvernance a été administré par dix (10) moniteurs préalablement formés à la collecte des données via l'application Open Data Kit (ODK). 614 citoyens de la région de Dakar de sexe, de niveau d'éducation et de classes d'âge différents ont ainsi donné leurs avis sur l'état de la gouvernance au Sénégal.

Au regard des résultats de l'enquête, il apparaît que les citoyens interrogés ont dans leur grande majorité une perception négative de la gouvernance dans ses différentes déclinaisons.

S'agissant de la gouvernance démocratique et politique, l'enquête laisse apparaître quelques acquis qui tiennent notamment au statut de démocratie constitutionnelle du Sénégal, à sa stabilité politique et institutionnelle, à la liberté de création des partis politiques, à l'inclusivité des élections ou encore à la liberté d'opinion et de presse. En revanche, des piliers essentiels de la démocratie et de l'Etat de droit sont fragilisés. Il s'agit de la séparation des pouvoirs, de la protection efficace des droits humains, du respect de la légalité constitutionnelle, de la transparence des processus électoraux ou encore de la place et du rôle de l'opposition.

Bien que le Sénégal se prévale souvent d'une tradition administrative exemplaire, l'enquête révèle plutôt une gouvernance administrative en crise. L'administration est jugée fortement politisée, faiblement transparente dans son fonctionnement et peu efficace dans ses prestations en matière d'éducation, de santé et surtout d'assainissement.

La gouvernance locale est caractérisée par un profond déséquilibre. Si elle constitue une réalité ancrée, les acquis très limités tiennent pour l'essentiel à l'émergence d'une certaine forme de démocratie locale qui implique certains acteurs locaux. En revanche dans sa substance, elle n'est ni transparente, ni participative, ni efficace.

La gouvernance économique paraît plus encore problématique. L'élaboration du budget reste faiblement participative et la gestion des marchés publics et des ressources naturelles peu transparente et équitable. Par ailleurs, la reddition des comptes reste faible et la lutte contre la corruption inefficace. Il en résulte une impunité des fonctionnaires de l'Etat qui font rarement l'objet de sanctions.

Cette perception globale négative de la gouvernance dans ses différentes dimensions reste invariable qu'elle soit envisagée du point de vue du sexe, des classes d'âge ou encore du niveau d'éducation. Les rares cas concernent par exemple les ressources naturelles où seuls les sondés ayant le niveau du Supérieur ont répondu de manière tranchée sur la question de la transparence de la gestion de ces ressources.

Toutefois cette perception globale négative doit être tempérée car, au-delà des acquis de la gouvernance, un degré élevé d'incompréhension de certains aspects de la gouvernance par les enquêtés a été relevé. En effet, sur certaines questions, le nombre d'enquêtés sans opinion précise a été non négligeable.

Il est à relever que la perception de la place et du rôle des femmes dans la gouvernance dans ses différentes déclinaisons apparaît globalement moyenne.

Pour consolider les acquis et corriger les faiblesses relevées, les recommandations ci-dessous ont été formulées.

S'agissant de la gouvernance démocratique et politique :

- Renforcer la transparence et l'inclusivité des processus électoraux
- Instituer des procédures de consultation des populations lors d'initiatives de révision constitutionnelles substantielles
- Rendre opératoire le statut de l'opposition



- Renforcer l'indépendance de l'Assemblée Nationale et le contrôle exercé sur l'action du gouvernement
- Moderniser la justice notamment par la digitalisation des procédures judiciaires
- Renforcer l'indépendance de la justice conformément aux standards internationaux en la matière
- Renforcer le rôle et la place de la femme dans la gouvernance politique et démocratique

S'agissant de la gouvernance administrative :

- Adopter une loi sur l'accès à l'information
- Dépolitiser l'administration par le recours à l'appel à candidatures notamment aux hautes fonctions administratives
- Relever le plateau technique des structures sanitaires
- Faire de l'éducation et de la santé des secteurs de financement prioritaire du fonds de péréquation et d'appui des collectivités locales
- Encourager la gouvernance participative

S'agissant de la gouvernance locale :

- Garantir l'accès aux ressources nationales aux collectivités locales
- Assurer la formation des élus locaux
- Réduire le décalage entre le droit qui est fait et le droit qui se fait.
- Rendre accessibles les textes dans un langage compréhensible au niveau des collectivités locales
- Encourager et renforcer les mécanismes de la participation citoyenne

S'agissant de la gouvernance économique :

- Renforcer la sensibilisation des populations sur la gouvernance et ses enjeux
- Associer d'autres acteurs notamment la société civile à l'élaboration du budget
- Mieux encadrer les marchés de gré à gré
- Veiller à l'application effective des sanctions prévues en cas de violation du Code des marchés publics
- Impliquer l'opposition et la société civile dans toute la chaîne de valeurs de l'exploitation des ressources minérales
- Rendre opérationnel le fonds de péréquation et d'appui des collectivités locales
- Diligenter l'application des réformes entreprises dans la gouvernance des ressources minérales
- Parachever la réforme du droit pétrolier pour une gouvernance transparente, inclusive et équitable des ressources naturelles

- Aligner le cadre institutionnel et juridique de lutte contre la corruption sur les standards internationaux en la matière
- Renforcer de manière spécifique les méthodes de sensibilisation des populations sur les méfaits de la corruption
- Appliquer des sanctions sévères aux fonctionnaires coupables de corruption
- Adopter des stratégies spécifiques de lutte contre la corruption pour les secteurs les plus gangrenés par la corruption



B. CONSOLIDATION DE LA PAIX ET PREVENTION DES CONFLITS

Dans le cadre de ce deuxième pilier programmatique du Gorée Institute, l'accent a été mis au cours de l'année 2020 sur la mise en œuvre du projet de gouvernance des ressources naturelles au Sénégal. Il s'est agi d'organiser :

un webinaire sur le partage équitable des ressources naturelles en Afrique de l'Ouest

- la production d'un film documentaire « Regards croisés sur le secteur extractif au Sénégal »
- la production d'un film documentaire sur « perceptions citoyennes sur la gouvernance des ressources naturelles au Sénégal »
- l'organisation de séries de dialogues communautaires sur la gouvernance des ressources minérales dans des zones extractives du Sénégal
- la production de documents d'analyse sur la gouvernance des ressources minérales au Sénégal
- Rencontre régionale de partage de bonnes pratiques et de leçons apprises sur la gouvernance des ressources minérales en Afrique de l'Ouest

L'ensemble de ses activités dans le cadre du programme gouvernance des ressources naturelles ont été financées par la Fondation Ford et se sont mis en œuvre dans une approche de partenariat collaboratif avec les organisations de la société civile, l'Etat, le Réseau des Parlementaires pour la Gouvernance des Ressources Minérales (RGM) , les communautés des zones impactées et des parties prenantes du secteur privé.

1. Webinaire : COVID-19 et Gestion inclusive des ressources minérales : cas du secteur minier sénégalais

Le Gorée Institute dans sa dynamique de favoriser la mise en place de cadres multi-acteurs de dialogue, de réflexion et de concertation, a développé un concept dénommé « Les jeudis du Gorée Institute ». Un cadre de réflexion sur les grands enjeux et défis du continent, particulièrement en termes de consolidation de la paix et de prévention des conflits dont la première session sous format webinaire a été organisée le 18 juin 2020 avec comme thème : COVID-19 et gestion inclusive des ressources minérales : cas du secteur minier sénégalais.

Le webinaire a permis d'aborder trois thèmes :

- La covid-19 et les mesures d'endiguement du Ministère des Mines et de la Géologie
- La covid-19 et communautés impactées par des opérations minières : leçons apprises et perspectives



- La covid-19 : impact, résilience apports et opportunités pour les entreprises.

Impacts de la COVID sur le secteur extractif sénégalais

Pour le Sénégal, malgré la situation préoccupante de la COVID-19, le secteur minier n'a ni connu d'arrêt temporaire ou définitif de l'activité minière, ni enregistré de licenciement ou de fermeture de mines pour causes économiques ou de quarantaine. Cela ne veut cependant pas dire que le secteur n'a pas été impacté par la pandémie. Les entreprises minières et les communautés riveraines ont fortement subi les impacts de la COVID-19. Plusieurs impacts ont été identifiés dès la déclaration de la COVID-19. L'économie des entreprises a subi les conséquences des mesures prises pour limiter la propagation de la COVID-19. Les communautés également dont la survie était basée sur les retombées des opérations minières ont été fortement affectées

a. Les impacts sur les entreprises

Les entreprises minières ne sont pas exemptées dans ce contexte de crise sanitaire. Les impacts de la COVID-19 sont nombreux et spécifiques en raison notamment d'un approvisionnement complexe, d'une chaîne logistique lourde, du nombre de cadres expatriés, des normes et procédures parfois rigides, etc. En effet, les mesures de restriction des déplacements ont fortement touché le secteur. La réduction de la rotation des effectifs dans l'entreprise avec comme corolaire l'instauration du télétravail, la fermeture des frontières qui a abouti à la suspension de la chaîne d'approvisionnement en matériel et les coûts générés car chaque minute de « Standby » est facturée. Donc, si des restrictions sont apportées à cause de la pandémie, il peut y avoir un différend entre le fournisseur de service qui est la compagnie de forage et le client qu'est la société. Par ailleurs, l'absence d'harmonisation des procédures de contrôle des mesures contre la propagation du virus au niveau des frontières, à l'exemple des formalités de confinement et de mise en quarantaine, a eu comme impact une perte de temps et de coût élevé pour les entreprises. Ces situations ont conduit à une réorganisation du travail dans les entreprises minières avec comme conséquence la réduction des heures de travail et une diminution des revenus.

b. Les impacts sur les communautés

La COVID-19 n'a pas également épargné les communautés riveraines qui s'activent dans le domaine de l'extraction des minerais ou qui bénéficiaient des retombées de l'activité minière. A cet égard, la COVID-19 a permis d'arrêter les activités artisanales, l'une des principales activités des communautés des zones d'exploitation et une baisse des opérations de mise en œuvre des Plans d'Action d'Investissements (PAI) des entreprises dont les ressources ont été réorientées dans la lutte contre la pandémie. A cela, s'ajoute une baisse de certaines activités en cours dans la zone telle que la production maraîchère et le volume des ventes, faute de marché. Les entreprises minières n'achètent plus qu'une partie des produits des femmes s'activant dans la culture maraîchère. Cette situation a accentué le niveau de pauvreté et le risque d'insécurité alimentaire avec des décès enregistrés, la dépravation des mœurs et l'exacerbation de l'exploitation clandestine avec les risques sécuritaires qui y sont liés. La formation des jeunes filles bénéficiaires de l'appui de Teranga-Gold a également été retardée à cause de la COVID-19.

Défis et perspectives pour une atténuation effective des effets de la Covid-19 dans le secteur minier

La pandémie liée à la COVID-19 a provoqué un moment de réflexion sur les décisions à prendre face aux multiples incidences enregistrées dans le secteur minier. Elle a mis à nu des défis et des opportunités afin que les différents acteurs puissent gérer des situations pareilles.

- **Pour le Ministère des mines et de la géologie**

Face à la pandémie, le ministère des Mines, premier organe interpellé, a identifié un certain nombre de défis :

- Regrouper les artisans miniers en GIE pour leur permettre d'avoir des entités assez fiables afin de leur faire bénéficier de l'accompagnement du ministère dans le cadre d'un partenariat.
- Appuyer les orpailleurs à développer d'autres activités génératrices de revenus comme le maraîchage, l'agriculture, etc.
- La mise en place d'un mécanisme de partenariat plus performant entre la mine et les communautés pour de meilleurs bénéfices pour ces dernières.
- Favoriser l'implantation des communautés dans les chaînes de valeur de l'industrie.
- L'accompagnement des entreprises, mines artisanales et semi-mécanisées ainsi que les communautés pour la période post COVID-19.
- Rendre opérationnel les fonds d'accompagnement comme le fonds de péréquation, le fonds d'appui aux collectivités locales et le fonds de réhabilitation
- Renforcer la résilience économique et l'émergence d'un tissu industriel par le biais du contenu local
- Réadapter la législation en concert avec les organisations régionales pour des mesures de portée plus décisive
- Favoriser l'émergence pour les entreprises minières

- **Pour les entreprises**

- Utiliser toutes les opportunités qu'offrent les nouvelles technologies dans la réalisation des opérations minières ;
- La reconfiguration des organisations minières pour mieux faire face aux nouvelles contraintes et défis liés à la pandémie
- Réduire le personnel expatrié par un personnel local qualifié.
- L'optimisation des retombées de la RSE en les orientant vers des actions d'investissement résilientes pour les communautés touchées
- La reconsidération des relations entre les pays occidentaux comme les USA et la Chine en matière de politique commerciale des ressources minérales.
- La valorisation de la solidarité spontanée des entreprises, développée pendant la période de la COVID-19 entre les compagnies minières, les administrations et les communautés.
- La valorisation des relations tissées en cette période de COVID-19 avec les communautés pour les entreprises

- **Pour les communautés**

- Bénéficier des fonds prévus par le Code minier
- Bénéficier des opportunités de la loi sur le contenu local du secteur en phase de consultation
- Diversifier les activités génératrices de revenus
- Bénéficier des opportunités professionnelles dans les entreprises minières

2. Rencontre régionale de partages et d'échanges sur les bonnes pratiques de gouvernance de ressources minérales en Afrique de l'Ouest



A la suite de ses activités déroulées depuis 2018 dans le cadre de son Projet Gouvernance des Ressources Minérales (GRM) en Afrique de l'Ouest financé par la Fondation Ford, l'Institut a entamé la deuxième phase de son Projet par l'organisation d'une Rencontre multi-acteurs de deux jours, les 21 et 22 décembre 2020. Un rendez-vous régional de partage et d'échanges sur les bonnes pratiques de la gouvernance des ressources minérales en Afrique de l'Ouest.

Cette deuxième Rencontre régionale sur l'île de Gorée a réuni des acteurs du secteur minier africain issus de six (6 pays), membres d'institutions étatiques, du secteur privé, de la société civile, des universités et centres de recherche et de formation évoluant dans le domaine extractif. En associant les acteurs du secteur minier issus du Sénégal, du Mali, du Burkina Faso, du Niger, de la Côte d'Ivoire et de la République de Guinée, l'Institut s'est inscrit dans une dynamique sous régionale de partage d'expériences et de bonnes pratiques entre ces divers pays afin de renforcer les pratiques inclusives des industries extractives, mais aussi de promouvoir les bonnes pratiques en termes de transparence et de redevabilité pas seulement au Sénégal, mais dans toute la région ouest africaine. Avec les réflexions qui sont ressortis des interactions, il a été défini des stratégies novatrices propres à instaurer de meilleures industries extractives inclusives, transparentes et

vectrices de développement.

Il convient de rappeler que la première phase de ce Projet GRM visant à favoriser le partage juste et équitable des revenus tirés des ressources minérales et pétrolières en Afrique avait mis l'accent sur les cadres de concertations, de dialogues, de réflexions, mais aussi le renforcement des capacités et l'accès à l'information à travers le développement d'une plateforme technologique et une étude de perception de l'exploitation des ressources minières au Sénégal. Par ailleurs, compte tenu du contexte de la COVID 19, l'Institut avait misé sur la technologie et l'accès à l'information pour une gouvernance juste et équitable. Cela à travers l'organisation de plusieurs webinaires, la production de films documentaires et de vidéos animées, la dissémination des résultats de recherches et l'organisation de causeries avec les communautés des zones d'exploitation dans les régions de Kédougou, Matam et Thiès.

Pour la Rencontre régionale tenue les 21 et 22 décembre, des dispositifs ont été mis en place pour promouvoir le contenu local et les pratiques commerciales inclusives, la transparence et l'équité. Ce Forum multi-acteurs a constitué un cadre de concertation pour prévenir la corruption et réduire les niches de corruption, favoriser la redevabilité et atténuer les impacts négatifs de l'exploitation. Il s'est également agi de trouver des voix pour maximiser les retombées de l'exploitation pour les États, les populations, les communautés des zones d'exploitation, les individus évoluant dans les secteurs impactés négativement par les exploitations, les femmes et les jeunes.

Deux jours d'échanges et de partage qui ont permis de relever les Disparités, similarités et convergences de la gouvernance des ressources minérales dans les 6 pays de l'Afrique de l'Ouest que sont le Mali, le Burkina Faso, le Sénégal, la République de Guinée, le Niger, la Côte d'Ivoire.

Des observations fortes ont été émises. Les acteurs des différents pays représentés à cette rencontre régionale de partages et d'échanges sur les bonnes pratiques de gouvernance des ressources minérales en Afrique de l'Ouest disent subir en général les externalités négatives de l'exploitation des ressources minérales. Il a également été noté la faible valeur ajoutée que le secteur extractif génère à cause d'une absence de politiques et stratégies de transformation des ressources minérales.

Ces échanges ont permis au-delà du constat d'un système de gouvernance presque similaire avec des dispositions réglementaires qui présentent des points de convergences et des similitudes et une pratique quelque peu diversifiée, de relever la place accordée à la société civile. Au Burkina Faso, par exemple, la réglementation est relativement respectée avec une inclusion de la société civile qui permet d'avoir un regard sur la gouvernance des ressources. Au Sénégal bien que la réglementation présente plusieurs avantages et que l'inclusion de la société civile soit matérialisée dans les textes et qu'il y ait une certaine ouverture des organes de réflexion et d'orientation, l'application effective notamment pour les questions liées à l'octroi de conventions, de permis et autres titres miniers est encore attendue.

En République de Guinée, la société civile a joué un rôle majeur dans les réformes des instruments juridiques. Tous les acquis notables ont été impulsés par une mobilisation sans faille des OSC. Cependant, celle-ci n'a pas permis, pour autant, de tirer un maximum de profit du secteur minier, un des plus riches d'Afrique de l'Ouest. Situation similaire en Côte d'Ivoire, au Mali et au Niger où, globalement, malgré le cadre juridique, il est relevé plusieurs manquements et une société civile « désarmée » qui n'arrive pas à jouer un rôle majeur dans le secteur.

C'est la raison pour laquelle au-delà des recommandations présentées ci-dessous pour chacun

des pays, un des consensus des acteurs présents est la mise en place d'une plateforme régionale. Une Alliance des Initiatives Ouest Africaines pour contribuer à favoriser une gestion transparente et Inclusive des ressources minérales. Avec une approche au niveau pays et régional, les axes d'intervention visaient sont entre autres la recherche et la production de connaissances, le lobbying et le plaidoyer, le l'accompagnement et le renforcement des capacités des capacités des communautés et parlementaires et enfin et le partage d'expériences et de bonnes pratiques.

Recommandations aux pays :

1) Burkina Faso :

- D'encadrer et d'accompagner les jeunes, en leur donnant le maximum d'informations et de formation sur les métiers connexes, plus grands pourvoyeurs d'emplois.
- D'accompagner davantage les fournisseurs locaux pour faciliter l'interaction avec les sociétés minières
- Renforcer la formation professionnelle et la recherche, avec une meilleure implication de l'université et la création de l'institut des métiers miniers pour former des ouvriers qualifiés et ne pas se limiter à la formation des ingénieurs ;
- Assurer un accès à l'information aux journalistes pour éviter les suspicions et les soupçons de mal gouvernance ;
- Faire en sorte que les fonds miniers impactent directement les communautés pour éviter les réclamations et de probables soulèvements et éviter en même temps aux sociétés des dépenses supplémentaires ;
- Donner au peuple la possibilité de saisir le Conseil constitutionnel en cas de contentieux ;
- Le Burkina doit se départir de la notion de « premier arrivé, premier servi », au regard de sa situation de pays riche en ressources minérales ;
- Encourager l'État à respecter ses engagements.

2)- République de Guinée :

- Mettre l'accent sur la valorisation de son agriculture. Le pays est même considéré comme un scandale agricole compte tenu des opportunités énormes qui ne sont pas suffisamment exploitées.
- Faire des efforts dans le cadre du respect du droit des femmes. La promotion de l'équité est en cours, mais il y a des efforts à faire dans ce sens.
- Réviser le régime fiscal de la Guinée qui n'est pas favorable
- Accompagner les fournisseurs locaux dans le cadre du contenu local pour satisfaire à l'exigence de qualité.

3)- Côte d'Ivoire :

- D'améliorer le cadre juridique et réglementaire ;
- D'améliorer la gouvernance du secteur de l'exploitation artisanale de l'or, vecteur de tensions sociales et politiques, de blanchiment d'argent, de financement du terrorisme, de maladies, etc ;

- D'insister sur la protection de l'environnement
- Développer l'agriculture parallèlement à l'orpaillage traditionnel
- Plaider pour l'application des textes ;
- Combattre la corruption ;
- Associer les mutuelles de développement ;
- Avec l'appui de Gorée Institut et des partenaires financiers, faire un forum sur l'exploitation artisanale de l'or en Afrique de l'Ouest ;
- La mise en place d'une norme africaine pour résoudre les problèmes liés à l'exploitation des ressources minérales ;
- Faire un plaidoyer en faveur de la société civile ivoirienne, pour que les bailleurs acceptent de financer leurs activités.

3)- Sénégal :

- L'opérationnalisation du Fonds d'appui au développement local, du Fonds de réhabilitation des sites miniers
- La révision des critères pour une meilleure répartition des ressources du Fonds de Péréquation et d'Appui FPACL
- L'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie nationale de développement de l'industrie de transformation des produits miniers
- La mise en place d'une stratégie et un cadre de réflexion sur la valorisation du contenu local et la promotion des fournisseurs locaux,
- La mise en place d'un mécanisme de concertation de toutes les parties prenantes pour atteindre les meilleures performances de durabilité du secteur extractif.
- La mise en place d'un système d'information géologique et minier et un système de cadastre pétrolier.
- La mise en place d'une réglementation communautaire ;
- D'insister sur les plans de gestion environnementaux ;
- De redéfinir et d'encadrer la RSE de sorte qu'elle devienne une source de développement de services sociaux de base ;
- Travailler sur l'élimination de la pression et de la répression morale des acteurs de la société civile sénégalaise

4)- Mali :

- Aligner toutes les compagnies minières sur un seul régime juridique
- Créer les conditions pour un secteur minier mieux diversifié et intégré à l'économie nationale
- Encadrer et d'accompagner les PME/PMI nationales afin de mieux répondre aux besoins du secteur extractif en termes de fourniture locale

- D'adopter des politiques pour la divulgation systématique des données tout au long de la chaîne de valeur des industries extractives.
- Explorer la piste de la transformation des ressources dans nos pays.
- De réviser son cadastre minier et de diversifier ses activités minières en développant l'exploitation industrielle des carrières pour développer le ciment.

5) Niger :

- Promouvoir et favoriser la transparence, dans l'extraction et dans le partage des revenus miniers et pétroliers et pour se faire :
- Verser totalement les 15% aux communes pour leur permettre de prendre en charge les services sociaux de base ;
- Impliquer tous les acteurs au partage des montants rétrocédés ;
- Respecter les 15% prévus par la loi pour les redevances pétrolières ;
- Rendre effectif le partage de ces fonds aux différentes communes conformément à la loi ;
- Octroyer à temps et régulièrement aux communes, les sommes correspondantes de ces redevances ;
- Mettre ces fonds à la disposition de chaque service chargé du suivi.
- Utiliser au mieux les fonds de la redevance pétrolière ;
- Rendre plus visibles les réalisations faites avec les fonds rétrocédés ;
- Impliquer les populations impactées en les informant à chaque fois que ces fonds sont perçus ;
- Associer tous les acteurs de la commune dans le choix des investissements à réaliser ;
- Réaliser des activités génératrices de revenus (AGR) au profit des jeunes, afin de résorber le chômage.

3. Webinaire : stabilité institutionnelle et leçons de la crise malienne

Le rétablissement de la démocratie et la défense des institutions démocratiques dans les processus politiques en Afrique sont très importants aussi bien pour la stabilité que le développement de l'Afrique. De ces deux conditions dépend l'existence de la responsabilité politique dans l'exercice du pouvoir, principale garante de l'emploi approprié des ressources disponibles pour améliorer la qualité de la vie et amoindrir les tensions et crises.

Lors du webinaire sur le thème « Stabilité institutionnelle et perspectives démocratiques : Les leçons de l'actuelle crise malienne » trois (03) thèmes ont été abordés lors de ce webinaire. Le premier avec comme panéliste de M. Sidy Alpha Ndiaye, Professeur agrégé des facultés de Droit (UCAD) sur « Le rôle des institutions régionales dans la stabilité institutionnelle et les perspectives démocratique en Afrique de l'Ouest ». Le deuxième, présenté par Monsieur Baba Dakono, Secrétaire Exécutif de l'Observatoire Citoyen sur la Gouvernance et la Sécurité, était articulé sur «

La Crise socio-politique sur fond d'enjeux sécuritaires, quels effets, quels défis pour la stabilité nationale et régionale ». Enfin, le troisième thème abordé par Docteur Foussey Doumbia, Enseignant-chercheur en Droit Public et Science Politique (Université de Bamako), relevait de la question de « La crise socio-politique malienne et la difficile question de la responsabilité des titulaires du pouvoir en Afrique, quel rôle pour les institutions nationales ?

C'est la raison pour laquelle l'Institut, dans le cadre de ces « Jeudis du Gorée Institute », cadre de réflexion, de dialogue et de concertation multi-acteurs, a posé le débat le 03 septembre 2020.



Ce webinar sur la crise socio-politique malienne sous fonds d'imbrication de divers facteurs a permis d'avoir un aperçu critique sur le rôle des instances nationales et régionales dans la stabilité institutionnelle et démocratique. Après tout, les crises interpellent sur l'effectivité et l'efficacité des mesures et cadres mis en place en ce sens.

Les défis et perspectives sont nombreux et variés et touchent plusieurs dimensions : politique au niveau nationale et régionale, mais aussi social, sécuritaire, etc.

Les Défis et perspectives en termes de stabilité institutionnelle et démocratique au Mali

- Promouvoir le respect de l'État de droit
- Promouvoir la criminalisation des changements anticonstitutionnels par les organismes régionaux et sous régionaux.
- Favoriser le renoncement de l'accaparement du pouvoir
- Promouvoir l'intégration des peuples
- Éviter la réception erratique des normes et d'obligations communautaires dans les États membres
- Améliorer le système de sanction au niveau communautaire
- Repenser les objectifs de l'UA prévus à l'article 3 du traité de l'UA, dans une logique dialogique et inclusive.
- Procéder à une révision de la constitution malienne
- Éradiquer la gestion personnelle et patrimoniale des affaires publiques
- Reformuler la Cour constitutionnelle en vue de rétablir la confiance entre elle et les citoyens.
- Reformuler le régime actuel régissant les partis politiques afin de mettre un terme au phénomène endémique de nomadisme politique et la prolifération des partis politiques.

- Instituer un organe unique de régulation des médias
- Transférer les prérogatives de la Haute Cour de justice aux juridictions de droit commun
- Poursuivre la décentralisation afin d'avoir une administration plus adaptée et non politisée.
- Favoriser le règlement pacifique et démocratique du conflit avec les habitants du Nord Mali.
- Restaurer la confiance des citoyens et gouvernants.
- Répondre aux attentes légitimes des populations notamment dans le domaine de la sécurité, la santé et l'emploi.
- Identifier les logiques d'engagement auprès des groupes djihadistes et prendre les mesures idoines pour les endiguer

A court et moyen terme :

- La question du délai et de la gestion de la transition
- La répartition des rôles entre militaires et civiles
- Favoriser la participation des femmes dans le cadre des réformes
- L'articulation des organes de gestion durant la transition
- La mise en œuvre des schémas de la CEDEAO
- Les défis de l'organisation des élections pour éviter les contestations
- L'élaboration d'une stratégie coordonnée avec les acteurs pour une meilleure gestion des questions sécuritaires

4. Dialogues communautaires sur la gouvernance des ressources naturelles au Sénégal : Thiès, Matam et Kédougou du 15 au 22 novembre 2020

Le partage juste et équitable des revenus miniers est un véritable défi. Dans plusieurs États fournisseurs de substances minérales, les populations riveraines sont confrontées à un véritable problème d'accès aux retombées positives des substances minérales. La découverte de ressources minérales est supposée contribuer à l'essor de nouveaux métiers, au renforcement et à la redynamisation de ceux déjà existants et ainsi booster le développement local. Cependant, nous assistons souvent à l'abandon des secteurs traditionnels comme l'agriculture et l'élevage, au profit des activités minières comme l'orpaillage avec des conséquences diverses.

L'exploitation minière est souvent à l'origine de dommages dont les populations constituent les principales victimes directes. Au chapitre de ceux-ci, figurent entre autres la pollution de l'environnement, un difficile accès à l'eau potable, la prostitution, les impacts sur l'éducation, la santé et la qualité de vie. Par ailleurs, il est relevé peu d'externalités positives en termes économiques et de développement comme la création d'emplois, d'infrastructures, etc.

C'est ainsi que le Gorée Institute, en partenariat avec le Forum Civil, a organisé des causeries communautaires qui ont permis de relever les impacts et attentes des populations des localités abritant les sites miniers dans les régions de Thiès, Matam et Kédougou.



L'objectif des causeries était de faciliter l'accès à l'information, de poser le débat et de relever les attentes des communautés afin de contribuer à poser les jalons pour une gouvernance des ressources minières plus éclairée et au service du citoyen.

- **Comment avons-nous procédé ?**

Une équipe de Gorée Institute et du Forum Civil pluridisciplinaire composée de chercheurs de l'Université, de statisticiens et de journalistes a été déployée sur le terrain dans les zones d'exploitation minière à savoir Darou Khoudoss dans la région de Thiès, Hamady Ounaré dans la région de Matam et Kédougou ville afin de contribuer au partage juste et équitable des revenus tirés de l'exploitation des ressources minérales, objectif que s'est assigné le Projet que l'Institut Gorée déroule pour le Sénégal depuis 2018, avec l'appui de la Fondation Ford. Ces causeries communautaires font suite à plusieurs stratégies et méthodes expérimentées et utilisées pour obtenir les informations sur la gouvernance des ressources minérales dans les régions abritant les projets miniers. D'abord, un travail de monitoring de perception des populations des zones d'exploitation sur l'impact des ressources minières, déroulé en 2019 avec un rapport produit et partagé avec l'ensemble des acteurs. Ensuite, la production de divers films documentaires dont un sur les leçons de la gouvernance des ressources minières avec comme cadre le village de Ngade Ngomène dans la région de Thiès et un autre faisant état de regards croisés entre acteurs du domaine issus de l'administration publique, de la société civile, du secteur privé et du Parlement afin de relever leurs visions, perspectives et attentes. Toutes ces productions rendues accessibles, notamment en langue locale, de même qu'un exposé sur le contenu local et des échanges, ont permis de favoriser l'accès à l'information, de recueillir les attentes des populations et de conforter et renfoncer les résultats du monitoring de perception sur les impacts de l'exploitation minière.

- **Qu'avons-nous appris**

Les impacts révélés par les films ont été confirmés par les populations riveraines. Lors des débats, les participants ont estimé que l'exploitation du phosphate dans la région de Thiès affecte la vie des populations. L'installation des ICS n'a pas favorisé la création d'emplois, et a fait reculer les activités traditionnelles comme l'agriculture et le maraîchage. En raison de l'usage de substances chimiques comme le gaz, les plantations ne poussent plus et les populations peinent à se nourrir et s'enfoncent dans la pauvreté. Dans la région de Matam, cette pauvreté est accentuée à la fois

par une faible compensation et une compensation partielle au profit des agriculteurs, bien que les éleveurs aient aussi perdu leurs zones pastorales à cause de l'exploitation minière.

Toujours dans cette région, que ce soit à HAMADY OUNARE, NDENDORY ou ORKADIÈRE, la machine qu'utilise l'entreprise minière SOMIVA est à l'origine de pollution sonore, impactant ainsi le sommeil des habitants. Selon les populations de cette localité, les maladies respiratoires et le cancer ont pour principale cause la poussière secrétée dans le cadre des opérations minières. L'exploitation minière provoque les mêmes impacts, comme s'il s'agissait d'un phénomène naturel dans tout projet minier.

Au même titre que les deux premières régions, les impacts des projets miniers recensés dans la région de KEDOUGOU tournent autour de la pollution de l'air, des terres, la perte des terres cultivables, les déplacements des populations, la prostitution, etc. Dans cette région, les agents du service des mines ont précisé dans leur déclaration que la pollution dénoncée par les communautés est faite par des étrangers secrètement protégés par les populations locales.

Au milieu de ces impacts, les femmes et les enfants constituent les couches les plus impactées et les plus vulnérables. Pour les femmes, il y a un recul des activités informelles comme l'agriculture, au profit de l'orpaillage où les couloirs sont difficilement accessibles pour elles. Et certaines, en raison des flux migratoires, s'adonnent à la prostitution. Quant aux enfants, ils ont tendance à désertier l'école pour aider leurs mères, leurs familles et s'impliquent ainsi dans des activités liées à l'exploitation minière. D'autres, comme ceux de NDENDORY, éprouvent d'autres difficultés comme l'accès à leur école en raison notamment du sable provenant de l'usine qui envahit les routes et peut rester pendant des mois sans être évacué. L'entreprise à proximité cause également une pollution sonore qui perturbe les élèves.

En termes de création d'emplois et de transparence dans la région de Thiès, les communautés ont tenu à informer que la SGO fournit beaucoup plus d'efforts que les ICS pour avoir mis en place une commission de recrutement privilégiant le personnel local.

Mais dans la région de Matam, notamment à HAMADY OUNARE, NDENDORY et ORKADIÈRE, les populations sont victimes des pertes d'emplois liées à des procédés illégaux. En effet, les travailleurs tombés malades sont systématiquement licenciés après leur guérison. Cette violation des règles du travail contribue à l'affaiblissement de la participation des communautés. A cela, s'ajoute la concurrence des employés hors de la région minière. Cette absence de préférence des communautés nourrit les germes d'une tension éventuelle entre les communautés riveraines et les sociétés minières.

L'accès à l'information demeure un grand défi à relever. D'ailleurs, lors des causeries, un malentendu a été élevé. A HAMADY OUNARE, populations et autorités avaient cessé de communiquer en raison d'accusation de mauvaise gestion liés aux fonds miniers destinés à leur localité. L'équipe du Gorée Institute, appuyée par la société civile, a tenu à préciser que les fonds miniers ne sont pas encore opérationnels. Une clarification qui a permis d'atténuer les crispations qui avaient fini de diviser les communautés. Le même constat a été signalé à DAROU KHOUDOSS où la population déplore l'absence de publication des contrats miniers. L'intervention du Directeur du service régional des mines de Thiès a permis d'éclairer les populations, notamment sur la disponibilité des informations liées aux conventions minières en ligne et relativement aux fonds sur la lenteur de leur distribution due à une absence de consensus sur les critères de répartition du fonds de péréquation.

Malgré ces progrès dans la fourniture d'informations, une difficile collaboration entre société civile

et autorités locales a été relevée. Cette situation affaiblit parfois les échanges entre ces deux entités et les possibilités d'accès à l'information. L'absence d'inclusion des jeunes et des femmes demeure un véritable défi dans les régions minières visitées par l'équipe du Gorée Institute.

Quant aux fonds de développement local, le retard de sa collecte est le résultat, pour le moment, du refus des entreprises minières qui le considèrent comme une charge supplémentaire violant ainsi la clause de stabilité des contrats conclus sous l'empire des lois de 1988 et 2003.

- **Les recommandations**

- **Recommandations pour Darou KHOUDOSS – Région de Thiès**

- Il est urgent de procéder à une redéfinition des besoins des communautés affectées. Il s'agira de mettre en place des mécanismes de survie permettant aux communautés déplacées de se loger et de développer des activités génératrices de revenus.
- Dans les zones minières, il est important, dans le souci de transparence, de créer des commissions de recrutement des employeurs dans l'industrie à Darou khoudoss. L'importance de ces commissions favorisera un contrôle de la conformité des sociétés minières aux objectifs du contenu local.
- Transformer le CIFOP de Mboro en un lycée technique serait une très bonne innovation. La création d'un lycée technique permettra l'émergence de compétences locales requises et la réduction du recours aux expatriés.
- Il faudra aussi associer la localité de Ngade Ngomène dans les prises de décision pour éviter les contestations.
- L'État doit évaluer les résultats des études d'impacts environnementaux et sociaux avant les travaux conduisant à l'exploitation du phosphate. Il doit aussi vérifier le plan de réhabilitation, notamment sa faisabilité.
- Les entreprises minières doivent travailler avec les communautés. A ce titre, il est important qu'elles s'assoient à la table avec les communautés en expliquant concrètement ce qu'elles ont fait dans le cadre de la RSE. Faire la distinction entre la RSE volontaire et la RSE obligatoire.

- **Recommandations pour HAMADY OUNARE – Région de Matam**

- A l'issue des discussions, les communautés ont proposé une révision des modes de recrutement des employés dans les industries minières.
- Les entreprises sont encouragées à développer un programme de formation pour les populations locales. A ce titre, l'État doit accompagner les sociétés en adoptant une réglementation pouvant faciliter la formation et le renforcement de capacités des communautés.
- Promouvoir une discrimination positive en faveur des communautés riveraines.
- Supprimer les intermédiaires entre les communautés et les acteurs clés des projets miniers (États et dirigeants de sociétés minières).
- Participer à l'équipement des hôpitaux locaux dans les zones dans lesquelles le minerai est exploité
- Étendre l'indemnisation aux éleveurs de bétails et aux commerçants.

- Favoriser la présence des dirigeants des sociétés minières dans les ateliers organisés par les OSC.
- Lutter contre la désinformation
- Associer les populations, notamment les jeunes et les femmes dans les prises de décisions.
- **Recommandations pour Kédougou**
 - Pour éviter l'exclusion des locaux dans l'approvisionnement, les entreprises minières doivent exprimer leurs besoins à l'avance, c'est-à-dire dans un délai raisonnable. Cela permettra aux fournisseurs locaux de réagir dans les délais.
 - On doit redéfinir les richesses minières et leur avantage dans l'économie pour que les communautés ne les considèrent plus comme une malédiction ou une substance à exporter.
 - Améliorer la situation des femmes dans les sites miniers en appliquant rigoureusement les règles prohibant l'utilisation de substances chimiques.
 - Promouvoir l'accès au contenu des contrats et des rapports. Cela exige que l'État déploie des experts pour mener une campagne de sensibilisation, de vulgarisation des contrats miniers et du contenu des rapports.
 - Les populations doivent être impliquées dans la rédaction des rapports de la RSE pour éviter les contestations.
 - Favoriser le consentement libre et éclairé des populations avant l'installation des entreprises minières dans la localité.
 - Les entreprises minières doivent respecter les maquettes présentées au public dans les opérations minières.
 - Les populations qui souffrent de pollution doivent accepter de dénoncer les étrangers qui utilisent le cyanure dans les opérations d'orpaillage.
 - Les parents d'élèves sont encouragés à inscrire leurs étudiants au département Génie civil pour favoriser la compétence locale.



5. Production de films documentaires et de documents d'analyse sur la gouvernance des ressources minérales au Sénégal

Durant l'année 2020, le Gorée Institute a produit deux films documentaires sur la gouvernance des ressources minérales au Sénégal : « Regards croisés des acteurs » et « Perceptions citoyennes sur la gouvernance des ressources minérales ». A côté des films documentaires, des motions design ont été produits pour une meilleure compréhension par les populations des défis et enjeux liés à la bonne gouvernance des ressources minérales.



La production de film par le Gorée Institute est un outil de plaidoyer à même de servir de levier de changement social au profit des citoyens. Elle a pour objectif de contribuer à la transformation des ressources naturelles pour en faire un véritable levier de développement d'un capital humain (éducation, formation, santé, sécurité sociale) et d'un capital social (renforcer les liens sociaux, lutter contre la corruption, promouvoir la démocratie et la cohésion pouvant conduire à une stabilité économique de l'Afrique.) Les ressources naturelles sont un bien du Peuple. La qualité des institutions et de la gouvernance peut contribuer à ce que leur gestion inclusive n'engendre pas des déséquilibres sociaux détériorant capital humain ou capital social, mais plutôt une durabilité sociale pour l'ensemble des citoyens en accroissant leurs potentialités et leurs libertés.

Différents documents d'analyse sous format policy briefs ont été produits et servant aussi d'outils de plaidoyer. Il s'agit notamment de :

- Projets pétroliers, gaziers et miniers face à la menace covid-19 : examen du secteur minier sénégalais
- Santé, environnement et qualité de vie dans l'exploitation des ressources minières : la perception des populations de Matam, Kédougou et Thiès
- L'évolution de la réglementation de l'industrie minière a-t-elle répondu aux objectifs de la politique minière au Sénégal ?
- Emplois, infrastructures, opportunités, corruption, environnement : comment l'exploitation minière est perçue par les populations locales
- Exploitation des ressources minérales du Sénégal : recommandations relatives au rôle du parlement
- Droit des femmes dans le secteur extractif, reconnaissance et besoin de perfectionnement
- Covid-19 et gestion inclusive des ressources minérales : cas du secteur minier sénégalais

RAPPORT ANNUEL 2020

III

PARTENARIATS STRATEGIQUES

III. Partenariats stratégiques

L'année 2020 étant une année de transition pour le Gorée Institute et de fin de cycle de financement avec quelques partenaires financiers, l'accent a été mis sur la mobilisation de ressources par la construction de partenariats multipartites sous la forme de Consortium afin d'optimiser aussi bien nos ressources que notre impact. A côté des projets et partenaires en cours, le Gorée Institute a établi deux partenariats stratégiques dans le cadre de deux programmes :

1. PROGRAMME « POWER OF DIALOGUE » - POD 2021-2025

Le programme PoD est axé sur le renforcement des capacités des femmes et des jeunes leaders en herbe. Ce renforcement des capacités leur permet d'influencer et de participer efficacement aux processus politiques qui respectent et promeuvent les normes et valeurs démocratiques. L'autonomisation des femmes et des jeunes est donc un thème central du programme.

Les acteurs civiques et politiques sont au cœur du programme car les deux groupes ont des rôles complémentaires à jouer. Alors que les acteurs civiques défendent légitimement les besoins de la population, les acteurs politiques doivent être réactifs et rendre des comptes à la population. Les associations dirigées par des femmes et des jeunes n'étant pas toujours organisées de manière traditionnelle et institutionnalisée, le Consortium fait le choix délibéré de travailler également avec ces associations émergentes et de les outiller pour qu'elles puissent assumer leurs rôles de leadership et d'influence.

Le but ultime du Consortium PoD est de "contribuer à un espace démocratique pacifique et à une prise de décision politique inclusive, réactive et représentative à tous les niveaux". Le programme se concentre spécifiquement sur les jeunes et les femmes leaders en herbe en tant qu'acteurs du changement pour des systèmes politiques inclusifs et un changement politique pacifique. Ces leaders ont besoin d'un appui concret pour entrer dans le système politique et exercer leur droit d'influencer la prise de décision.

Le Consortium croit fermement qu'il est également essentiel de mettre en relation les jeunes et les femmes leaders avec d'autres acteurs civiques et politiques, et de favoriser des alliances larges et légitimes entre les acteurs bien établis et ceux qui le sont moins. De telles alliances peuvent aider les leaders à faire valoir leur droit d'influencer et de participer aux espaces de prise de décision. En outre, le programme met l'accent sur la nécessité de créer des environnements favorables qui répondent aux besoins des femmes, des jeunes et d'autres groupes exclus, de stimuler également le dialogue, de protéger les droits de l'homme et de favoriser des politiques inclusives aux niveaux local, national et international.

Le Consortium a identifié quatre résultats connectés et qui se renforcent mutuellement dans notre Théorie du Changement (TdC). Le premier résultat, le renforcement des capacités des OSC, est le catalyseur de tous les autres résultats.

Deux principes clés ont guidé le programme, à savoir la complémentarité et la continuité. Pour garantir une proposition de haute qualité, la complémentarité entre les partenaires du Consortium est au cœur de notre TdC, en particulier en ce qui concerne l'inclusion politique des jeunes et des femmes, la prévention des conflits et la consolidation de la paix, ainsi que le Lobbying et le Plaidoyer (L&P) au niveau régional et international. Ces domaines d'expertise sont essentiels pour atteindre les quatre résultats identifiés dans nos TdC. Le deuxième principe est la continuité.

Comme les processus de changement transformationnel prennent du temps à mûrir, le Consortium estime qu'il est essentiel de permettre aux partenaires de programme existants d'approfondir et de maintenir leur impact programmatique, dans les limites du cadre politique.

La focalisation géographique du Consortium reflète les priorités du MAE, les besoins programmatiques et les antécédents du Consortium. Sur la base de cette évaluation, le Consortium propose de travailler dans les régions suivantes : Sahel (Burkina Faso, Mali, Niger et Sénégal), Corne de l'Afrique (Éthiopie, Ouganda, Kenya, Soudan), Moyen-Orient et Afrique du Nord (Tunisie, Jordanie, Irak), Amérique centrale et latine (Guatemala et Colombie), Afrique australe (Mozambique) et Asie (Myanmar).

Ce document présente le Plan Pluriannuel du Partenariat Stratégique entre le Consortium Pouvoir du Dialogue (PoD) et le Ministère des Affaires Etrangères des Pays-Bas (MAE), pour la période 2021-2025. Il rend opérationnelle la candidature qui a été soumise conjointement en mars 2020 par l'Institut Néerlandais pour la Démocratie Multipartite (NIMD), le Gorée Institute (GORIN), le Centre des Etudes Méditerranéennes et Internationales (CEMI) et Akina Mama wa Afrika (AMwA), dans le cadre de la subvention du dispositif le Pouvoir des Voix (PoV).

2. THE CHARTER PROJECT AFRICA - CPA 2021-2023

Ce projet vise à soutenir l'émergence d'initiatives citoyennes innovantes opérant à l'échelle continentale pour promouvoir et suivre la mise en œuvre de la Charte Africaine de la Démocratie, des Elections et de la Gouvernance -ACDEG. Ce projet financé par l'Union Européenne est conçu et soumis par le Consortium composé du Partenariat Européen pour la Démocratie (EPD), du Centre Européen de Gestion des Politiques de Développement (ECDPM), de la Fondation Democracy Works (DWF), d'Africivistes, de Code Africa et du Gorée Institute.

Cette initiative permettra de remédier aux obstacles politiques et structurels qui limitent l'engagement de la société civile dans l'AGA et est conçue en reconnaissance du rôle central que la société civile peut jouer dans la réalisation de la vision stratégique de l'UA, telle que reflétée dans l'Agenda 2063. Elle est également alignée sur la "Stratégie de l'UE pour l'Engagement avec la Société Civile Panafricaine" qui soutient le rôle de la société civile dans la réalisation de l'Aspiration 3 de l'Agenda 2063 de l'UA. L'initiative est fondée sur les problèmes identifiés localement (à travers les Initiatives de Gouvernance Démocratique, financées par le Soutien Financier à des Tiers (FSTP) (voir AC2), en joignant les initiatives au-delà des frontières. Les démarches administratives seront accompagnées par des réseaux ad hoc, permettant aux OSC de se connecter aux forces progressistes, et d'avoir une légitimité régionale tout en soutenant des actions nationales.

L'initiative part de l'hypothèse que toute tentative d'utiliser efficacement l'ACDEG nécessite plus de preuves fondées sur les défis à la fois de mise en œuvre de l'ACDEG dans les États membres de l'UA et de l'implication des initiatives civiques dans les structures continentales de l'AGA et les processus démocratiques nationaux (Extrant 1). Les "Initiatives de Gouvernance Démocratique" (IGD) sont un élément central de ce projet et seront exécutées par le biais d'un "Soutien Financier à des Tiers" (FSTP), plaçant les activités nationales au centre de la mise en œuvre et favorisant l'appropriation locale. Dans ce contexte, les activités de suivi technologiques citoyennes sont lancées, accélérées ou étendues au niveau national et continental (Extrant 2). En utilisant les données et les moyens générés par ces initiatives, une campagne de mobilisation des citoyens, qui utilise des formats créatifs et numériques pour atteindre le grand public à travers l'Afrique, est lancée et soutenue (Extrant 3). Pour rapprocher les citoyens et les décideurs, des espaces virtuels pour le débat et le dialogue entre les citoyens, les organisations de la société civile, en particulier

les initiatives civiques des jeunes, et les organes de l'AGA sur les questions de gouvernance démocratique sont renforcés (Extrant 4) et consolidés par un engagement constructif - virtuel et en présentiel - entre les organisations de la société civile, les décideurs nationaux, ainsi que les décideurs de l'UA (Extrant 6). De manière transversale, la capacité des organisations de la société civile, en particulier des initiatives civiques des jeunes, à adopter des outils numériques axés sur les données et à s'engager avec les structures de l'UA de manière politiquement avisée est accrue (Extrant t 5). Tous les résultats contribuent à différent niveau à l'OI1 (renforcement des initiatives civiques et de la jeunesse) et à l'OI2 (collaboration accrue entre l'UA, les décideurs nationaux et les OSC) et, à travers eux, le résultat d'une société civile puissante à travers l'Afrique sur les questions de gouvernance démocratique.

RAPPORT ANNUEL 2020

IV

TERAL: INSTRUMENT
D'AUTOFINANCEMENT
DU GOREE INSTITUTE

IV. TERAL: Instrument d'autofinancement du Gorée Institute

Le département TERAL du Gorée Institute constitue l'instrument d'autofinancement de l'Institut, permettant d'atténuer sa dépendance vis-à-vis des partenaires financiers. Ainsi, par ses services de facilitation de conférences, de séminaires et d'ateliers de formation pour des institutions et organisations externes, il assure au Gorée Institute une partie de ses revenus tout en consolidant sa vision d'une Afrique autosuffisante, paisible et prospère.

En 2020, l'impact de la crise sanitaire due à la pandémie du coronavirus sur le secteur du tourisme d'affaires n'a pas épargné le département TERAL, avec la fermeture des frontières terrestres et aéroportuaires, ainsi que les mesures restrictives prises par les autorités administratives à l'encontre de l'île de Gorée qui ont engendré une crise sans précédent sur le tourisme local avec la fermeture des sites touristiques, hôtels et restaurants. Des mesures ayant durablement affecté TERAL qui a été dans l'obligation d'annuler plusieurs de ses événements. Ainsi, durant toute l'année 2020, TERAL n'a enregistré que six (6) activités et accueilli environ 150 personnes.

Toutefois, en dépit de la crise qui a secoué le département, l'accent a été mis sur la maintenance et la réfection de ses infrastructures, mais aussi et surtout la formation du personnel de TERAL.

Pour l'année 2021, le département TERAL est dans la perspective de mettre en place un Centre d'excellence de Formation.

RAPPORT ANNUEL 2020

V

ETATS FINANCIERS

V. Etats Financiers

Période : Du 1er Janvier 2020 au 31 Décembre 2020

Taux de Change 1Euro = 655,957 FCFA

ETAT DES DÉPENSES		MONTANT
1	Salaires	125 770 686 F
2	Maintenance	7 728 783 F
3	Utilitaires	12 207 131 F
4	Administration	17 287 187 F
5	Gouvernance	5 100 120 F
6	Équipement	2 738 938 F
7	Activités des Programmes et Teral	114 655 073 F
TOTAL		285 487 918 F

ETAT DES RECETTES		389 562 218 F
1	Fonds reçus et Revenus	334 426 843 F
	FORD FOUNDATION	58 600 000 F
	NIMD 2020	87 164 406 F
	NIMD 2021-2025	86 985 618 F
	HUMANITY UNITED	27 036 475 F
	GGA	5 780 000 F
	SIDA	-5 547 410 F
	TERAL	74 407 754 F
2	Balance d'ouverture(01/01/2020)	47 570 738 F
3	Régularisation (2020)	7 564 637 F
SOLDE AU 31/12/2020		104 074 300 F

RAPPORT ANNUEL 2020

VI

PERSPECTIVES ET
DEFIS
INSTITUTIONNELS

VI. Perspectives et défis institutionnels

Plusieurs processus visant à accroître l'impact, la performance et la visibilité sont déjà en cours et favorisent la réalisation des objectifs qui font du Gorée Institute un institut fidèle à sa mission et résilient. Il s'agit de:

- La mise en œuvre du programme "Pouvoir du Dialogue" 2021-2025
- La mise en œuvre du Projet de la Charte Africaine 2021-2023
- La capitalisation des résultats des projets antérieurs réalisés en 2019-2020.
- Nous allons continuer à travailler pour améliorer le Plan Stratégique Régional 2021-2025 avec des objectifs régionaux spécifiques et clairs, des jalons et des indicateurs qui peuvent être utilisés comme cadre pour les activités régionales et la levée de fonds.
- Œuvrer en faveur de la mutualité, de sorte que chaque partenaire apporte des compétences, ressources, connaissances et capacités dans un esprit d'autonomie dans le cadre de nos partenariats stratégiques
- Nous sommes en train de revoir nos processus de suivi et d'évaluation pour assurer une meilleure visibilité des résultats de notre travail.
- La mise à jour de notre stratégie visant à mettre en exergue l'impact de la levée de fonds (must-show vs nice-to-show).
- Nous allons continuer à renforcer notre effort de capitalisation, de communication et de plaidoyer, notamment par le lancement d'une identité visuelle, d'un site web et d'un bulletin d'information périodique.
- Le renforcement institutionnel par l'amélioration continue des processus professionnels plus soutenus

RAPPORT ANNUEL 2020

VII PARTENAIRES 2020



VII. Partenaires 2020

En 2020, des partenariats noués avec diverses organisations ont permis au Gorée Institute de travailler à une variété de projets à court et à long terme. Gorée Institute est, à cet effet, membre de deux consortiums, notamment le Power of Dialogue (PoD) et le Charter Project Africa (CPA). En effet, le **PoD** est un programme pluriannuel (2021-2025) inscrit dans la subvention du Power of Voices (PoV) du Ministère des Affaires Etrangères des Pays-Bas. Un programme conduit par un consortium de quatre organisations, à savoir l'**Institut Néerlandais pour la Démocratie Multipartite (NIMD)**, le **Gorée Institute**, le **Centre d'Etudes Méditerranéennes et Internationales (CEMI)** et **Akina Mama Wa Afrika (AMwA)**.

Quant au Charter Project Africa, il est financé par l'Union Européenne sur la période **2021 – 2023** et mis en œuvre par un consortium composé de **European Partnership for Democracy (EPD)**, **European Centre for Development Policy Management (ECPDM)**, **Gorée Institute**, **Democracy Works Foundation (DWF)**, **Code for Africa** et **Africivists**.

Le partenariat avec OSIWA dans le cadre du Programme de Synergie Citoyenne pour des Elections Apaisées et Crédibles au Sénégal suit son cours, de même que celui avec Ford Foundation concernant la Gouvernance des ressources minérales.

Avec le Global Partnership for the Prevention of Armed Conflict (GPPAC) qui est un réseau mondial regroupant des organisations de la société civile travaillant dans le domaine de la prévention des conflits, le Gorée Institute joue le rôle de facilitateur dans son programme d'action mondiale.

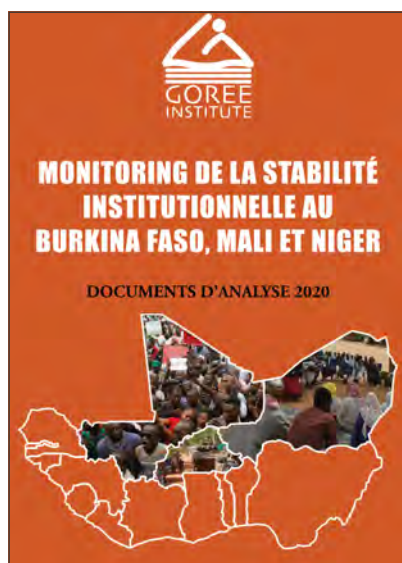
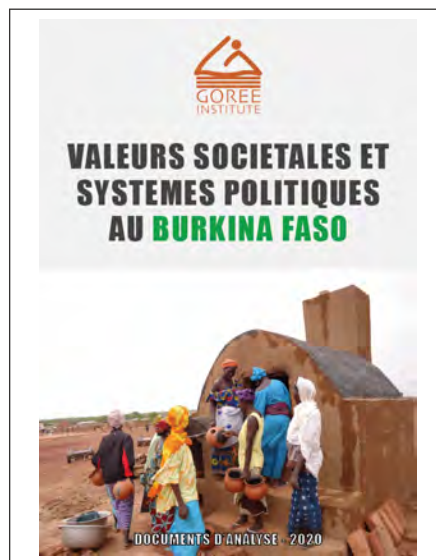
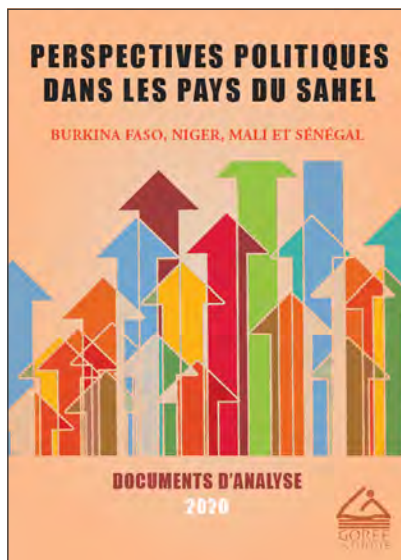
- NIMD
- OSIWA
- GPPAC
- GGA
- FORD FOUNDATION
- HUMANITY UNITED
- EPD

RAPPORT ANNUEL 2020

VIII PUBLICATIONS

VIII. Publications

La pandémie de la COVID-19 ayant restreint les activités physiques en 2020, Gorée Institute a saisi cette occasion pour approfondir ses travaux de recherche qui ont abouti à la publication de plusieurs ouvrages :



- **Documents**

Pour l'Institut, la documentation est capitale dans la politique de vulgarisation des nombreux résultats obtenus dans ses diverses activités. Ainsi, toutes les actions menées au niveau de nos programmes et projets ont abouti à la production de notes d'analyse, d'outcomes ou d'articles.

- **crepea.goreeinstitut.org**

Dans le cadre de son Projet de Synergie Citoyenne pour des Elections Apaisées et Crédibles en Afrique, Gorée Institute a mis en place un Centre de Ressources Virtuel et de Documentation sur les processus électoraux en Afrique (crepea.goreeinstitut.org). Ce centre de ressources virtuel et de documentation représente un lieu d'information et d'orientation. Il est mis en œuvre dans la

perspective de répondre aux besoins d'information des étudiants, des chercheurs, des acteurs de la société civile, plus généralement de tout citoyen du monde. Car, tout citoyen a sa part de responsabilité dans la gestion de la chose publique et un peuple bien informé demeure le meilleur levier pour l'émergence de nos sociétés. Le choix de centre virtuel s'adapte à la tendance à la digitalisation de notre ère mais aussi à l'accès rapide et facile à l'information. Les documents mis à la disposition du public sont par exemple : des codes électoraux, des codes de conduite, des lois électorales, des guides de l'observateur électoral, un lexique des termes électoraux, des ouvrages sur des thèmes inhérents au processus électoral, etc.

- **Goreena.org**

Dans le cadre de son Projet Gouvernance des ressources minérales, le Gorée Institute, à travers son Programme Consolidation de la paix et prévention des conflits, a mis en œuvre une plateforme technologique dénommée Gorenaa.org. En clair, il s'agit d'une base de données destinée à faciliter l'accès à l'information et à des données fiables relatives à la gouvernance du secteur des ressources minières et pétrolières comprenant les productions dudit Projet, mais aussi toute une documentation sur la réglementation dans le domaine comme les contrats et les informations scientifique et technique.

La plateforme Gorenaa.org offre en même temps une rubrique dédiée aux acteurs de la gouvernance des ressources minérales et une cartographie visant à répertorier l'ensemble des parties prenantes (Institutions, Entreprises publiques, secteur privé, partenaires techniques et financiers, société civile et ONG).

- **Communications & Informations**

Pour une large part, la communication contribue à la mission de l'Institut. Elle participe à faire connaître ses valeurs, à raffiner son image, à accroître ses activités et à créer ou à raffermir ses relations avec ses divers partenaires. En effet, la stratégie de communication de l'Institut est adossée sur deux types de communication : celle interne qui concerne les échanges d'informations entre membres du staff et celle externe qui concerne les échanges d'informations vers l'extérieur.

En effet, grâce à une communication interne efficace, le travail individuel et la collaboration entre les membres du staff sont renforcés, de même que le lien entre l'équipe Gorin et les membres du Conseil d'administration. La communication permanente au sein du staff permet de faire la revue de tous les documents, et de rendre disponibles les outils de communication interne (drive, agenda, WhatsApp, Outlook). Par ailleurs, des échanges réguliers et efficaces sont notés au sein du staff par le biais des staff meetings, des groupes WhatsApp et des affichages dynamiques. A noter également le partage d'informations en temps opportun avec les procès-verbaux, les newsletters, les finances, les rapports et les échanges sur des sujets concernant l'institution. La communication entre le management et les membres du Conseil d'administration suscite aussi un engagement stratégique de ces derniers dans la gestion de l'Organisation.

Si au niveau interne, les directives relatives aux réunions hebdomadaires du personnel axées sur les résultats ont permis d'organiser plus efficacement les rencontres et la coordination entre les employés, une communication réceptive est notée au niveau externe avec les publications attrayantes et concises, l'attractivité de notre nouveau site web, la couverture médiatique des activités de GORIN, les newsletters (Gorée Update, ACCÈS) , les notes d'information, les notes d'analyse ou Policy briefs publiés et disséminés après chaque activité.

Par ailleurs, la communication externe augmente les niveaux d'intérêts externes et de soutien pour le travail de l'Institut en améliorant la visibilité et la crédibilité aux niveaux national, régional et international. Les plateformes et produits d'informations de l'Institut assurent la visibilité et renforcent la crédibilité, de même que la couverture médiatique efficace, permettant ainsi à l'Institut de renforcer sa capacité de partenariat et de réseautage et de faire soutenir et reconnaître son travail par le public et les décideurs.

- **Multi media / Digital**

Les supports d'informations (logo, ligne éditoriale, design et impression des publications) de l'Institut assurent sa visibilité et renforcent sa crédibilité.

Pour présenter de manière efficace ses actualités, ses réalisations et, en même temps, booster sa crédibilité, l'Institut s'est doté de différents supports d'informations comme le site web et les plateformes. En effet, l'Organisation possède en son sein un site web régulièrement mis à jour avec une page d'accueil attrayante et diversifiée (articles, images, graphiques, vidéos) et des plateformes spécialisées. L'ensemble de ces canaux de communication reliés aux projets institutionnels répondent au souci d'accessibilité et de transparence avec une mise en avant des événements phares. Sites web et plateformes sont associés aux réseaux sociaux qui, à leur tour, servent de relais d'extension. En plus de la page d'accueil du site, Gorée Institute publie simultanément sur Facebook, Twitter, Instagram et Youtube, générant à cet effet un important engagement du public et des partenaires.

La stratégie média conçue et mise en œuvre au niveau local, régional et international permet d'établir un solide partenariat avec la presse. L'Institut s'offre ainsi d'autres réseaux de diffusion de ses déclarations et communiqués de presse avant, pendant et après ses ateliers, activités ou événements.

- **Production audiovisuelle**

Compte tenu de l'importance de la capitalisation en termes de vidéos, l'Institut mise beaucoup sur la production audiovisuelle avec la conception suivie de la réalisation de films documentaires après chaque activité pour la promotion, l'audience et l'impact des actions institutionnelles. Il importe de souligner néanmoins que la quantité de la production audiovisuelle est nettement supérieure à la fréquence des activités car en dehors de celles-ci, un nombre important de productions sont réalisées dans le cadre du Projet Gouvernance des ressources minérales, mais aussi dans la politique de dissémination des publications du Gorée Institute.

RAPPORT ANNUEL 2020

IX

CONSEIL
D'ADMINISTRATION

IX. Conseil d'administration

La réunion du Conseil d'administration s'est tenue le 15 juillet 2020 avec la présence des membres Ayo OBE, Ambassadeur Saidou Nourou BA, Ambassadeur Hatem ATTALAH, Ambassadeur Bruno ZIDOUEMBA et Andy Wynne. En effet, le contexte sanitaire étant défavorable à une réunion physique, le meeting annuel du Conseil d'administration s'est tenu en ligne via le logiciel ZOOM Room. Le Conseil a ainsi validé les projets en cours, le budget révisé de 2020, ainsi que le rapport financier de 2020.



Le Personnel du gorée institute

Directeur Exécutif : M. Doudou **DIA**
doudou.dia@goreeinstitut.org

Directeur Administratif et Financier : M. Abdourahmane **SOW**
abdourahmane.sow@goreeinstitut.org

Directeur des Programme : M. Kalie **SILLAH**
k.sillah@goreeinstitut.org

Coordinatrice du programme Consolidation de la Paix et Prévention des Conflits : Mme Sokhna **NDIAYE**
sokhna.ndiaye@goreeinstitut.org

Responsable Suivi et Évaluation : M. Koassi **AKAKPO**
koassi.akakpo@goreeinstitut.org

Responsable Communication & Gestion des connaissances : M. Mamadou Sakhir **NDIAYE**
mamadousakhire@goreeinstitut.org

Chef du département Administratif : M. Abdoul Salam **WANE**
abdou.wane@goreeinstitut.org

Responsable Patrimoine : M. Abdoul Aziz **SAR**
abdoulaziz.sar@goreeinstitut.org

Chef de département Téral : Mme Safietou **MBODJI**
safietou.mbodji@goreeinstitut.org

Chargée de l'Organisation des séminaires : Mme Maguette P. SALL **NDIAYE**
maguette.salle@goreeinstitut.org

Chargée de la Relation client : Mme Dieynaba **THIANE**
dieynaba.thiane@goreeinstitut.org

STAFF technique

Emma NDOYE
Abdoulaye NIANG
Michelle SARR
Ibrahima DIA
Racine SOUMARÉ
Baye Mbarick WATT
Pape Ousmane SY

